

LE PRINCE PRECHE L'UNION DES RACES

Le grand secret de l'harmonie et de la concorde est le respect mutuel, la liberté de parole et le droit de parler sa langue maternelle

MANIFESTATIONS SANS PRECEDENT A MONTREAL

(De notre correspondant)
Montreal, 29.—La journée d'hier par rapport à la réception du prince de Galles peut être à bon droit appelée la journée militaire. De fait, à part le déjeuner civique au Viger, toutes les manifestations en l'honneur de Son Altesse ont revêtu un caractère essentiellement militaire.

La plus impressionnante fut la marche de la Victoire en l'honneur du prince de Galles où 4,000 soldats ont figuré. Dix canons pris à l'ennemi étaient tirés par de lourds autos camions de la ville. La foule était immense.

La journée a commencé par un déjeuner au Viger. L'hon. Charles Marcell et la santé du prince. Dans sa réponse, Son Altesse a déclaré au milieu des applaudissements.

Discours du prince

"Monsieur le maire, je suis heureux d'avoir pu revenir à Montréal et de vous adresser quelques paroles de bienvenue. Je vous remercie de la réception que vous m'avez faite. Je suis heureux de voir que les Canadiens de toutes langues se réunissent pour me faire honneur. C'est une chose que j'ai beaucoup appréciée. Je vous remercie de la réception que vous m'avez faite. Je suis heureux de voir que les Canadiens de toutes langues se réunissent pour me faire honneur. C'est une chose que j'ai beaucoup appréciée."

estant, sir Alexandre Lacoste, l'hon. J.-P.-B. Casgrain, l'hon. Geo. Foster, sir Louis Taillon, le brigadier général Armstrong et l'hon. Marcelin Wilson.

Un défilé triomphal

Après le déjeuner, les troupes furent passées en revue au Parc Lafontaine. La foule était si nombreuse et si impatiente de voir le prince, que les cordes qui devaient le tenir en respect furent brisées et les centaines de policiers ne purent le soutenir.

Nos soldats paradèrent ensuite le long de la rue Sherbrooke jusqu'à la galerie des Arts. Le prince avait pris la tête de la parade et s'était rendu à la galerie des Arts pour y recevoir les hommages des dames des associations patriotiques. Quand la parade s'acheva, le prince s'est retiré et, à l'entrée, il reçut le salut des troupes, à mesure qu'elles défilèrent.

Le défilé dura près d'une heure, et quand il eut pris fin, le prince entra dans la salle et procéda à l'octroi des décorations aux soldats de retour du front. Ces décorations sont au nombre de 200.

Enormes foules

A la galerie des Arts, où la rue est pourtant très large, la foule était tellement dense que la police mit du mal à faire des efforts inouïs pour traverser la foule et aller à l'arrière de la foule.

Nombreux les enfants et les femmes qui ont dû être transportées par la police dans les maisons des alentours. La police a dû transporter environ une vingtaine de femmes et

enfants qui avaient été ainsi étouffés sous la poussée violente de la foule, la cérémonie, à la galerie des Arts s'est terminée seulement vers sept heures.

Le bal de Windsor

Huit cents personnes ont assisté au bal militaire du Windsor. Le prince est entré dans la salle principale, accompagné Mme C. Armstrong, femme du brigadier général Armstrong, commandant du district militaire No 4 et suivi des membres de sa suite. Après les présentations, le prince ouvrit le bal en dansant avec Mme Armstrong.

Pour les autres danses, Son Altesse choisit lui-même ses danseuses. Parmi celles avec qui le prince dansa sont Mlle Grace McDougall, Mlle Blackadder, the hon. Marguerite Shaughnessy, Mme W.-J. Shaughnessy, Mlle Marion Cook, Mlle Robb, Mme Arthur Kittson, et Mme Clifford Darling, de Toronto, l'hôte de lady Allan.

Visite rapide à Sherbrooke

Le royal visiteur est parti ce matin pour Sherbrooke, Richmond et St-Henri. Il n'aura que quelques heures à chaque endroit, puis il sera de retour à Montréal ce soir, à temps pour assister à une représentation de gala des vétérans de la grande guerre au théâtre Princess.

LES ELECTIONS S'EN VIENNENT

M. Borden est rappelé en toute hâte à Ottawa—Le gouvernement s'en va à la dérive—L'achat du Grand-Tronc—Les Vétérans

Ottawa, 29.—Le rapport du comité parlementaire chargé de décider des vétérans qui viennent de rendre public cause grand émoi dans le public. Une rumeur politique veut que sir Robert Borden soit rappelé vite à Ottawa afin de décider le train ministériel sur la voie si possible.

La prorogation bientôt

(De notre correspondant)
Ottawa, 29.—Sir George Foster donne avis que samedi prochain le premier novembre la chambre se réunira à trois heures p. m. et que lundi prochain le 3 novembre et après cette date la chambre se réunira à deux heures a. m., tous les jours exceptés les dimanches et le jour de l'intermission ordinaire d'une semaine. Il y aura aussi une intermission tous les deux jours de la fin de la semaine.

M. Casgrain, député de Charlevoix, a donné avis d'une interpellation pour savoir qu'elles seront appliquées à compter de 1920 contre le gouvernement du Canada pour l'interdiction de la dette publique en dehors des responsabilités ferroviaires du gouvernement, les pensions et gratifications découlant de la guerre, le budget des dépenses ordinaires du Canada à l'extérieur et des passifs d'exploitation.

LE 11 NOVEMBRE

Le traité de paix avec l'Allemagne entrera en vigueur le jour de l'anniversaire de l'armistice.

Londres, 29.—Il est probable que le traité de paix avec l'Allemagne deviendra effectif le jour de l'anniversaire de l'armistice. Cecil Harmsworth, sous-secrétaire des Affaires étrangères, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le gouvernement espérait que le traité serait formellement ratifié le 11 novembre et qu'il entrerait en vigueur le même jour.

EN ONTARIO

LE PROGRAMME DES FERMIERES

Un changement radical du système d'impôts—Fortes taxes sur les profits et les successions

Toronto, 29.—Le programme de la coalition des fermiers et des ouvriers comprendra un changement radical dans le système de taxation. Voici quelques changements que le comité conjoint désire probablement de soumettre au caucus ou à la conférence des deux parties:

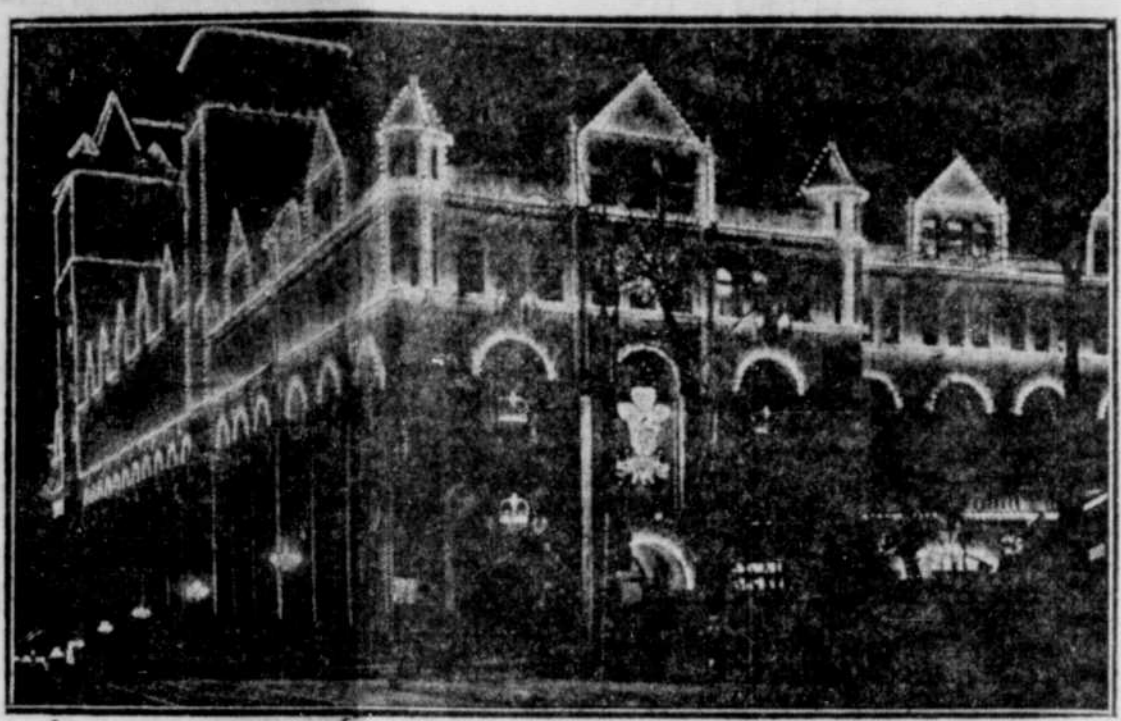
Taxe sur les profits non gagnés (déduisant l'investissement);
Taxe plus forte sur les terres non exploitées;
Nouvelle échelle de taxes plus fortes sur le revenu;
Augmentation de la taxe sur les successions;
Taxation des profits;
Diminution de la taxe sur les amendements;
Taxe du revenu sur les profits des corporations.

A FIUME

Les annexions l'emportent par une forte majorité dans les élections.

Paris, 29.—Les rapports des élections qui ont eu lieu à Fiume dimanche pour le choix des membres des nouveaux conseils communaux montrent que 6,688 personnes ont voté en faveur de l'annexion, 180 en faveur du parti dirigé par le professeur Zanella qui a une rupture ouverte avec le capitaine Gabriele D'Annunzio, et que 3,189 des pertes enregistrées n'ont pas voté.

Le prince de Galles à Montréal



L'ASPECT DE L'IMMENSE GARE WINDSOR, DU PACIFIQUE, LA NUIT, AVEC SES MILLE DECORATIONS ELECTRIQUES, A L'OCCASION DE LA VISITE DU PRINCE DE GALLES DANS LA METROPOLE HIER SOIR. (Cliché par le correspondant du "Soleil" à Montréal)

OFFENSIVE DECISIVE DES BOLCHEVIKS

Ils reprennent en peu de temps Krasnoyarsk, près de Pétrograd, et plusieurs villages—Denikine et Yudenitch battent en retraite.

Londres, 29.—Un communiqué bolchevique reçu ce matin que les forces rouges ont déclenché une avance décisive sur tout le front de Pétrograd. Elles ont occupé un peu de temps Krasnoyarsk et plusieurs autres villages.

Des messages par sans fil émis par le général Denikine rapportent une avance entre la Medveditsa et la Khorop où 800 prisonniers ont été envoyés. Un régiment de communistes a été anéanti. Les bolcheviques ont été situés au nord de Taratino. "Nous avons abandonné Kromy après un violent combat" dit le message. (Kromy est situé au sud-ouest d'Orl.)

Dans les cercles militaires bien informés on est d'opinion que si le général Yudenitch ne capture pas Pétrograd d'ici quinze jours, la tentative de capturer cette ville sera un échec complet parce que les bolcheviques sont déjà supérieurs en nombre et anéantissent rapidement des renforts du sud-est.

Yudenitch a actuellement les meilleurs soldats au combat et il n'a pas de réserves, à moins que les Finlandais ne décident de se joindre à ses forces pour la capture de Pétrograd.

Un dépêche reçue à Helsinki hier soir manie que les bolcheviques ont subi des pertes énormes à Tsaritsyn. Les bolcheviques ont subi de lourdes pertes et ont été remplacés par la 5e division.

Un message par sans fil de Moscou dit qu'un groupe de banquiers internationaux ont avancé à l'amiral Kolchak un crédit de \$50,000,000. Dans la Baltique il y a 65 vaisseaux de guerre anglais, y compris 5 croiseurs de combat, 5 croiseurs armés et quatre navires de combat.

S. M. ALPHONSE XIII

Il déjeune hier avec M. Lloyd George—Journeé bien employée

Londres, 29.—Le roi Alphonse XIII a lunched hier avec le premier ministre Lloyd George et quelques membres du cabinet anglais. Le monarque alla ensuite déposer une couronne de fleurs sur le cénotaphe érigé aux soldats anglais tombés durant la guerre. La couronne était ornée de fleurs britanniques et espagnoles et portait l'inscription: "A mes camarades de l'armée anglaise: Alphonse XIII, colonel au sein des lanciers".

Dans l'après-midi, le roi Alphonse rendit visite au club Espagnol dont les membres sont des Américains du sud et des Espagnols. Hier soir, il a assisté avec la reine Victoria, d'Espagne à une représentation théâtrale. Il assista aujourd'hui au handicap de Cambridgehire, l'une des courses classiques d'Angleterre.

Ontario et le nouveau chef de Québec

(Presse Canadienne)
Toronto, Canada, 29.—Sous le titre Le Nouveau Chef de Québec, le "Globe", ce matin, parle éditorialement de l'élection de monsieur Ernest Lapointe, dans Québec-Est, comme suit, en partie:—

"Les nouvelles qui viennent de notre province-sœur indiquent que la porte des bonnes occasions, le portique des résultats pleins de promesses s'ouvrent pour ce stable et capable Canadien-Français."

"Déjà, il avait réuni autour de lui un groupe loyal de sincères et de progressifs jeunes libéraux, anxieux de suivre les pas de ce chef nouveau. L'influence amène toujours la responsabilité. Et le manteau qui vient de tomber sur les épaules de monsieur Lapointe est le manteau de l'honneur mais à la condition qu'il soit le manteau de l'œuvre accomplie."

Ontario est anxieux de mieux connaître le nouveau chef de Québec. Ontario y gagnera à le connaître. Et ainsi Ernest Lapointe y gagnera à être connu de l'Ontario."

VOTE DE CONFIANCE

La Chambre des Communes anglaise vote confiance à M. Lloyd George par 253 à 77

Londres, 29.—Le gouvernement a reçu hier soir un vote de confiance à la Chambre des Communes. Le bill renouvelant les pouvoirs de l'Acte de la Défense du Royaume était sur le tapis. Sir Frederick Banbury ayant obtenu l'approbation du président de la Chambre à une objection technique au bill, demanda l'ajournement du débat pour obtenir que ce bill soit retiré et qu'un autre lui soit substitué.

Andrew Bonar Law, orateur du gouvernement, se basant sur l'admission du président que le bill pouvait être substitué en comité, refusa de retirer le bill et a fait de cette question une question de confiance.

La motion de Banbury a alors été rejetée par un vote de 253 à 77.

Avis à Trotzky

Londres, 29.—(Agence Reuters) A la Chambre des Communes, hier, Cecil Harmsworth, secrétaire parlementaire pour les affaires étrangères, a déclaré en réponse à une question, que le gouvernement avait avisé Léon Trotzky et ses copains russes qu'il serait tenu personnellement responsable du traitement des prisonniers anglais et des autres citoyens britanniques en Russie.

M. HARTLEY DEWART

Il s'oppose aux nominations "post mortem"—Tous les ordres en conseil seront scrutés

Toronto, 29.—M. H. Dewart, C. R., chef de l'opposition libérale à la législature d'Ontario, prévient le peuple contre "certaines nominations post mortem" que fait le lieutenant-gouverneur, des membres du cabinet défunt de M. Hearst. M. Dewart dit que, depuis sa défaite, le lieutenant-gouverneur a sanctionné plusieurs ordres en conseil, qu'il n'était pas du tout d'absolue nécessité. On a nommé à différentes fonctions les membres du gouvernement, qui profite de ses derniers moments.

M. Dewart déclare cependant que le parti libéral scrutera attentivement tous ces ordres en conseil et toutes ces nominations qui ont été faites après le 20 octobre. La même attention sera portée au permis de bois qu'accorda M. Ferguson avant les élections.

DECOUVERTE D'UN COMLOT A CLEVELAND

Cinq hommes et une femme sont arrêtés—Conspiration dans le but de répandre la terreur dans tous les Etats-Unis—Des bombes et des explosifs volants.

Cleveland, Ohio, 29.—La police a opéré hier soir, l'arrestation de cinq hommes et une femme, soupçonnés d'avoir projeté la destruction de la station centrale de police. Les agents qui ont opéré cette arrestation ont annoncé la découverte d'un complot radical dans le but de répandre la terreur par tout le pays en distribuant le printemps prochain des bombes qui auraient fait explosion dans tous les coins des Etats-Unis, comme cela est arrivé il y a déjà quelque temps.

Croyant que les personnes arrêtées étaient membres d'un cercle anarchiste qui a opéré dans plus de 100 villes, la police a questionné le groupe durant toute la nuit dans le but d'apprendre des détails de leur programme ou l'étendue de leur organisation. La police croit qu'un des individus a été depuis l'explosion de l'explosion de bombes à la résidence du maire Harry-L. Davis, le 20 juin dernier.

A la suite de cette arrestation, la police a découvert une grande quantité d'explosifs volants, plusieurs bombes, un grand nombre de pistolets automatiques et une provision de munitions, ainsi que de la littérature anarchiste. La police a déclaré que les bombes découvertes sont semblables aux bombes dont on s'est servi pour faire sauter la résidence du maire Davis.

LES BANDITS A L'OEUVRE A MONTREAL

Un homme est tué et un autre grièvement blessé par quatre Polonais

Montréal, 29.—Pietro Shulham, âgé de 46 ans, est mort et un autre homme est à l'hôpital, souffrant de blessures causées par un contenu: tel est le bilan d'un exploit de bandits connus hier soir, à Montréal. Quatre hommes, tous Polonais, se sont rendus dans la chambre de Shulham à 11 heures, hier soir, et comme ce dernier protestait les quatre bandits lui ont tiré des balles de revolver. Sur ce, les autres prisonniers de cette maison, ont pris part à la bataille. Un des bandits a ordonné à un autre des bandits de lui remettre \$1,000 qu'il avait en sa possession.

Dans la bataille qui s'en est suivie, un pensionnaire a été frappé à coups de couteau et les quatre bandits se sont sauvés avant l'arrivée de la police.

21 ONT PERI

Muskegon, Michigan, 29.—Vingt-et-une personnes sont disparues et quatorze ont perdu la vie dans le naufrage survenu hier, du navire "Muskegon" de la ligne Grosely, qui a été propulsé contre les rochers à l'entrée du port, par les vents violents contre lesquels il avait lutté depuis Milwaukee, sur le lac Michigan et qui a été réduit en pièces par les vagues violentes.

L'on craint que tous ceux qui sont disparus aient péri. L'on croit que trois passagers, y compris le capitaine, ont survécu. La mer est plus calme aujourd'hui et l'on fait des recherches actives dans les débris du vaisseau qui a coulé dans huit à cinquante pieds d'eau hier soir. Plusieurs des disparus ont dû être pris entre le quai et le navire.

Paris, 29.—Une arrestation qui a causé une profonde impression dans les cercles politiques de la France, c'est celle effectuée par la police suisse qui a arrêté les représentants de la "Jeunesse Internationale", qui avaient en leur possession des feuilles de propagande fixant le 7 novembre comme jour d'une révolution internationale en Espagne, en Italie, en France et en Suisse.

UNE ALLIANCE DES OUVRIERS

Tom Moore en conférence avec Sam Gompers, à Washington—Des intérêts mis en commun—Une lutte à mort aux patrons.

Washington, 29.—Les délégués canadiens et les conseillers, qui assistent à la Conférence Internationale du Travail, groupent leurs forces et font un travail de préparation, en attendant l'ouverture officielle de la conférence, qui aura lieu aujourd'hui. Hier matin, Tom Moore, président du congrès canadien des métiers et du travail, a eu une entrevue avec Samuel Gompers, et Frank Morrison, secrétaire de la Fédération Américaine du Travail. Mlle Kathleen Derry, de l'union des employés dans la chaussure, et un autre ouvrier de la délégation canadienne.

Les femmes sont actuellement à étudier les aspects qui les intéressent particulièrement. Elles veulent qu'on leur donne la priorité dans la discussion. Dix-huit pays sont représentés à cette conférence féminine, dont le travail est beaucoup retardé par la nature polyglotte des procédures.

Une autre conférence ouvrière siège aussi, comme préliminaire et est, en réalité, la continuation de la Fédération Internationale des unions de métiers, qui se réunira à Amsterdam, en juillet dernier. Deux délégués étrangers seulement sont

arrivés, un Hollandais et un Japonais, qui ont eu beaucoup de difficultés à se faire comprendre. On attachait beaucoup d'importance à l'entrevue de Tom Moore avec les chefs de l'A. F. O. L., à cause de la déclaration que M. Gompers a faite il y a quelques jours qu'une convention spéciale des unions internationales et des fraternités de chemin de fer serait convoquée où se déciderait une alliance pour faire une lutte sans merci. Et cette alliance prend beaucoup d'intérêt si l'on considère la faillite qu'a rencontrée la conférence internationale des Etats-Unis, dans ses efforts pour résoudre la question du droit de s'assembler dans le but de conclure des marches (collective bargaining) des discussions qu'a fait naître cette même question entre patrons et employés à la conférence d'Ottawa, et la lutte continue qui se fait en ce moment dans les métallurgies américaines.

Trois jours de travail sans fin ont cours des deux premiers jours à la conférence sur le traité de paix. Le comité d'organisation était hier matin en session pour décider si les délégués allemands et autrichiens seront admis.

AU PARLEMENT

VIF DEBAT SUR LE GRAND-TRONC

La députation de Québec accuse le gouvernement au pied du mur—L'étude de l'article 3 du bill

Ottawa, Ont., 29.—Hier, les députés ont pu entrer chez eux, un peu plus tôt que la veille, la séance ayant été levée un peu avant minuit. On croit généralement que le débat sur le Grand-Tronc, qui fait les frais du menu depuis plusieurs jours, se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine.

Les partisans du ministère prétendent fausement que les libéraux font de l'obstruction, lorsque ceux-ci ne font que demander des renseignements nécessaires et que les ministres ne peuvent ou refusent d'en donner.

On ne croit pas que ce soit l'intention du gouvernement d'imposer le Billon, car d'après "Dane Rumeur" les amis du gouvernement, si non les membres eux-mêmes de celui-ci, seraient intéressés à ce que le débat traîne encore quelque temps. Cette tactique aurait pour résultat de faire passer à vil prix les actions de certains actionnaires naifs dans les mains de quelques amis du gouvernement qui, sachant que l'opposition ne peut empêcher l'achat de la compagnie, réaliseraient d'énormes bénéfices aux dépens des trop peureux actionnaires européens.

Plusieurs députés de la gauche font les frais du débat au point de vue financier. Le chef de l'opposition fut fortement assisté par les députés Casgrain, D.-D. MacKenzie, Fielding, Fournier, Trahan, Vien, etc.

Du côté ministériel, ce sont les ministres Reid et Meighen, surtout ce dernier, qui ont subi les assauts. Surtout l'opposition ne peut empêcher l'ouverture du débat, ils n'ont fait que bredouiller des réponses évasives disant que les libéraux n'ont rien à craindre, que le gouvernement ne peut faire qu'un marché avantageux.

Pour l'instant, interjette un vieux député libéral.

M. Fournier, député de Bellefleur, a rappelé aux ministres qu'ils n'ont pas encore songé à nier l'état qu'il a produit l'autre jour qu'un député ministériel lui-même a signalé à leur attention.

Ces messieurs ne répondront point, déclare M. Fournier, ils ne peuvent pas le faire. Ils ont dit qu'ils ne le feraient pas. C'est en vain que M. Fournier a fait au gouvernement des suggestions pratiques afin de solutionner le problème sans avoir recours à l'achat de la compagnie. Le gouvernement dit-il, n'a pas même le mérite du moindre effort pour obtenir des actionnaires d'une compagnie aux portes de la banqueroute, l'abandon de l'intérêt sur leur stock, ce qui réduirait le chiffre du scandale de plusieurs millions. Lorsque M. Fournier compara cet abominable marché à un des nombreux "puddings" de Max Aiken, sir George, qui suit le débat sans mot dire, tira une forte pirouette de sa barbe patricienne et dit une de ces grimaces dont il a seul le monopole.

EN SUISSE

Berne, Suisse, 29.—(Hava)—Comme résultats des élections tenues en Suisse, le parti radical perd 45 sièges au Parlement suisse. Le nouveau parti acroire aura 27 sièges, les catholiques et les conservateurs maintiennent leurs positions. La Chambre se compose comme suit: 63 radicaux, 42 catholiques, 39 socialistes, 25 agrariens et 13 de divers autres et parti.

LES VETERANS

LES DEMANDES SONT REJETEES

Le comité parlementaire refuse aux vétérans la gratification de \$2,000 et le comité aviseur des Vétérans démissionne—Une proposition

Ottawa, 29.—Le comité aviseur des V. G. G., a offert sa démission à l'honorable J.-A. Calder, président du comité parlementaire de rapatriement. Ce comité est composé de Wm. Tait, de Montréal, R. B. Maxwell, de Winnipeg, et de David Cunningham, éditeur du "Vétéran", d'Ottawa.

Voici la conclusion de cette lettre: "A notre regret et à notre désappointement la plus grande partie de nos recommandations a été ignorée ou partiellement étudiée. Si nos questions avaient été traitées, comme devaient le faire des hommes d'Etat, le présent comité parlementaire n'aurait eu aucune utilité et on aurait évité le chômage des vétérans de retour, qui est le résultat de l'inaction et des mesures à demi conçues."

"Même après que le comité se fut réuni et qu'on lui ait présenté des faits, ses conclusions sont de telles sortes que nous devons les considérer comme non satisfaisantes et c'est pour cette raison que nous vous offrons notre démission, pour protester une fois de plus contre les méthodes du comité. \$30,000 pour le rétablissement des soldats."

Cette action du comité aviseur des vétérans s'explique par le refus que lui a signifié le comité parlementaire pour le rétablissement civil des vétérans, et se montre prêt à faire des dépenses de \$35,000,000 dans ce but, en prolongant certains travaux.

Voici en détails les dépenses que l'on recommande: Gratuité aux Canadiens qui se sont enrôlés dans le Royal Air Force et certains autres unités impériales. \$30,000 pour le remboursement des frais de transport, payés par les familles des soldats et qui sont arrivées ici avant le 11 novembre 1919, \$1,000,000.

Provisions pour items supplémentaires tels que allocations pour vêtements aux vétérans de l'U. S. C. R.; soin pour les cas spéciaux; pour les pensions en vertu des arrangements du Fonds Patriotique; prêts à des invalides pour achat d'outils, pour l'entraînement et l'éducation, le compte des chèques au pair pour les Canadiens qui ont servi dans les unités impériales, etc., etc., \$25,000,000.

LES MINEURS

Indianapolis, 29.—Le comité exécutif des mineurs organisés d'Amérique s'est réuni hier soir pour prendre une décision finale sur l'appel du précepte Wilson qui demande que la grève des mineurs ordonnée pour le 1er novembre, soit rapplée.

L'assemblée a pris un caractère des plus sérieux en rapport avec la demande des mineurs qui veulent une journée de six heures, une semaine de cinq jours et une augmentation de salaires de 60 pour cent. Il y a 25 présidents de districts de mineurs qui assistent à cette conférence. Tous ceux qui sont présents ont droit de vote.

NOTE

On trouvera aujourd'hui en page 13, notre service de sans-fil français.

NOUVELLES OUVRIÈRES

A la Bourse du Travail—A la salle Union Commerciale—Mauvais résultat—Une ligue—Les chaussettes—Principes antioxiaux

A la Bourse du Travail

CE SOIR—Fraternité des tailleurs

Union canadienne des plâtriers No 2

Union nationale catholique des journaliers

Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs, mégisiers et patentiers

A la salle Union Commerciale

CE SOIR—Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique No 730

Mauvais résultat

La grève des sécheres déclarée aux Etats-Unis a eu pour effet de réduire de 40 pour cent le rendement des usines métallurgiques. Cette diminution s'est surtout fait sentir dans le district de Pittsburgh.

Une ligue

Le haut prix des vêtements a donné lieu à la création d'une ligue appelée "Ligue des vieux habits", à Londres. Une dépêche de cet endroit, au début d'octobre, rapporte ce fait.

On dit que les tailleurs londoniens ont fait un mouvement en faveur de vêtements plus simples que ceux qu'ils vendent.

Le mouvement s'est constitué en "Ligue des Vieux Habits", et s'est donné comme devise: "Plus d'habits de nouveau genre tant que les prix ne baisseront pas". Les membres de la ligue doivent considérer les pièces rapportées aux pantalons, les cordes luisantes et les chaussettes raflées comme des marques d'honneur. Lévrier un habit, y ajouter une autre doublure et y faire les autres modifications nécessaires pour faire un neuf est un point du programme de la ligue.

Les chaussettes

Les journaux annoncent une bonne nouvelle dans le prix des chaussettes au Canada bien que le prix baisse aux Etats-Unis. Le Telegraph dit à ce sujet:

La déposition d'un commerçant de chaussettes de Québec, qui a été publiée récemment dans les journaux, fait prévoir, pour le printemps prochain, une hausse de 30 à 35 pour cent sur le prix des chaussettes. Semblable déclaration devrait mettre les autorités en éveil. Aux Etats-Unis, les manufacturiers baissent leurs prix et annoncent, pour le printemps prochain, une nouvelle diminution sur le prix de leurs marchandises. Il existe là une singulière anomalie. Pourquoi le coût de la fabrication des chaussettes augmenterait-il au Canada, lorsqu'il diminue aux Etats-Unis? C'est à une question qui mérite d'être étudiée à fond et qui exige un traitement vigoureux des quelle sera élucidée.

Et un journal de Toronto à son tour, constate la même anomalie. Le "Mail and Empire" fait la constatation suivante:

On annonce que le prix de la chaussette diminuera, aux Etats-Unis, en avril prochain, ce qui n'empêchera pas les producteurs du Canada de persister à produire une nouvelle hausse. Le fait de mettre en circulation des rumeurs inquiétantes au sujet d'une future augmentation des prix, pour pousser le public à acheter.

UNE VERITABLE AMIE

de la cuisinière—pour éviter le gaspillage—pour rendre appétissants les mets froids—pour rendre les restes savoureux—pour donner de la saveur aux aliments—employez la

SAUCE

LEA & PERRINS

WORCESTERSHIRE ORIGINALE

C'est une aide constante.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Les Robinsons

— DE —

Sambre-et-Meuse

PAR CHARLES SOLO

No 41

Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

—Denise, ma petite Denise, me pardonne-tu?

TRIBUNE LIBRE

Une mise au point

Québec, octobre 1919.

Monsieur le rédacteur,

Dans les tribunes échevées que monsieur Galbois, le candidat péquiste dans Québec-Est, ou il accusait de trahison les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence força d'abandonner dans la suite.

C'est aussi, à ce doute, pour servir les intérêts de ses mandataires, que malgré les protestations de tous les hommes d'affaires de la ville, il n'a pas hésité à appuyer le projet de la garantie des obligations de la compagnie des abattoirs par la ville, projet qui fut fait assumer à la ville, la responsabilité d'une dette de plus de \$200,000. Si l'opposition générale qu'il a soulevée ne l'avait fait rater à la législature. Et puis, n'était-il pas de ceux qui ont fait venir le chef Tremblay, dont le rapport sur la brigade du feu, pour peu qu'il ait été exécuté, aurait entraîné la ville dans une dépense inutile de près de \$200,000? Malgré ses instances, rien de tout cela n'a été fait, et notre

service de protection contre le feu ne s'en porte pas plus mal. Voilà donc autant d'extravagances dans lesquelles ce bon M. Galbois, si soucieux aujourd'hui de l'intérêt de ses concitoyens, ne regardait pas alors de lancer la ville pour satisfaire aux désirs de ceux qu'il suivait aveuglément, quand ce n'était pas sa propre ambition.

Mais il y a plus. Il est une autre chose que les électeurs de Limoilou n'ont pas oubliée, et elle a échappé à la mémoire de M. Galbois: c'est qu'il appartenait à ce groupe d'échevins, surnommé "la clique" par la presse et qui, par ses extravagances et ses gaspillages, a conduit la dernière administration municipale à un déficit de \$250,000. Ce fardeau a pesé lourdement sur les épaules des contribuables qui ont eu à subir la cause de cela une forte taxe spéciale.

Si M. Galbois, qui se targue de posséder une bonne mémoire, a oublié toutes ces choses, le public, lui, ne les oublie pas, et il vient de lui en donner incidemment une preuve écrasante. Nous ne doutons pas que la chose se répète, s'il s'avise de réapparaître devant l'opinion publique après la nouvelle déconvenue qu'il vient d'essayer.

Plusieurs électeurs de Limoilou qui se souviennent.

Or, nous vous le demandons, à la vérité, qu'a fait ce loquace personnage pendant le temps qu'il a séjourné au conseil de ville. Son record est plutôt lamentable, si on le considère un instant.

N'est-ce pas ce même monsieur que l'on a vu favoriser la création de granges sinécures pour satisfaire les ambitions de ses amis quand ce n'était pas les siennes. Par exemple, il était de ceux qui voulaient

qu'on nommât deux chefs dans la brigade du feu et un chef pour le service préventif des incendies, quand ces nominations étaient reconnues inutiles par les chefs du département du feu. Puis, n'ayant pu arriver par ce moyen au fromage désiré, il eut recours à un autre stratagème, que lui inspira encore son désintéressement personnel. Cette fois, il jeta les yeux sur une autre personne et réussit, à la fin, à faire créer la position de pourvoyeur de la ville, à laquelle il se fit nommer, mais que son incompétence

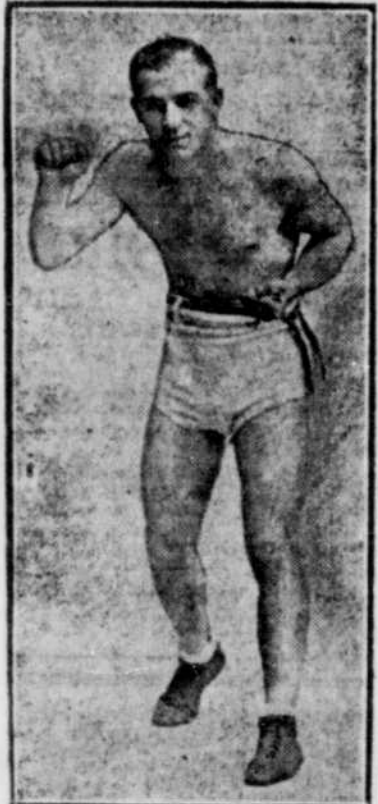
SPORT

Les matches de ce soir au Manège, à la séance de boxe, promettent d'être intéressants
Brousseau va rencontrer un solide adversaire
Une course de cinq milles au Kent ce matin
Nouvelles diverses du sport

LA BOXE

C'est ce soir qu'aura lieu au Manège militaire, à 8 heures, l'événement attendu depuis si longtemps par les amateurs de boxe. Il y aura quatre rencontres de boxe, comprenant vingt-six rondes et de plus il y a sur le programme un match de lutte. Nul doute que la grande salle sera comble, si l'on constate que l'attention de ce soir sera l'une des meilleures, sinon la meilleure qui ait été donnée à Québec. Cette soirée est sous les auspices du 9^e Voltigeurs.

Le match de lutte aura lieu à 8 heures précises. Entreront en lice Arthur Lapointe et A. Lantagne, deux bons hommes de 120 livres.



BATTLING LAHN, un des boxeurs des matches de ce soir au Manège.

Ce match sera pour décider du championnat de Québec. Il se terminera à 8 h. 30 afin que la première rencontre de boxe ait lieu au temps fixé.

La première rencontre aura lieu entre Roméo Montminy et Kid Gagné, et sera de quatre rondes. Montminy est le frère de Joe et fera ses débuts ce soir.

La troisième attraction sera la rencontre de Mickey Williams avec Fred Mitchell, six rondes. Depuis longtemps ces deux adversaires veulent se mesurer.

La troisième rencontre sera de six rondes entre Joe Williams et Young Grevier, et elle sera certes très contestée.

La principale attraction de cette grande soirée de Québec sera le match de dix rondes entre Tommy Buck, de Philadelphie, et Battling Lahn, de New-York. Tous deux sont désireux de se mesurer. Battling est considéré comme un des meilleurs poids-plume des États et Johnny Erle, lorsqu'il était champion, refusa catégoriquement de le rencontrer. Cette rencontre fera certainement époque et les amateurs ne regretteront pas leur soirée.

Buck est arrivé en ville dimanche après-midi et Lahn en compagnie de Leo-P. Flynn, son gérant, sont arrivés de New-York hier après-midi.

Les signes sont pratiquement tous venus pour ce soir, de sorte que l'on peut être assuré que la foule sera des plus considérables, et c'est peu dire parce que ce sera la meilleure attraction donnée à Québec depuis longtemps.

Dans que tous les amateurs se donnent rendez-vous pour ce soir au Manège Militaire.

ATHLETISME

CABANA vs DECARIE

Montréal, 29.—L'offre d'une bourse de \$3,500 par M. Rod. Lamoureux, président du club de boxe Régat pour la conclusion d'un match entre Hector Décarie, champion des hommes forts de l'univers, et Wilfrid Cabana, n'a pas probablement l'effet désiré, et la conversation que nous avons eue ce matin avec M. Arthur Décarie signifie quelque chose, et les amateurs savent que le frère du champion ne parle jamais à travers son champion.

"L'offre de M. Lamoureux est inopportune", a déclaré Art. Décarie. "Je ne vois pourquoi nous accepterions une bourse de \$3,500 lorsque moi-même j'ai offert en maintes occasions une bourse de \$5,000 pour une rencontre entre Cabana et mon frère. Cabana n'a jamais sérieusement considéré cette proposition, et ce n'est pas à nous qu'il faut jeter

LE HOCKEY

LIGUE INTERMEDIAIRE DE QUEBEC

"Préparons-nous avec soin et le succès nous sourira". C'est avec cette devise en vue que nous avions les clubs de la Ligue Intermédiaire de se tenir prêts pour l'assemblée annuelle qui se tiendra tout probablement la semaine prochaine. Le lieu et la date seront annoncés plus tard.

Tous les clubs qui font partie de cette fédération sont priés de bien suivre les journaux, afin d'être présents à la première réunion ou des questions des plus urgentes seront à l'ordre du jour. C'est à cette assemblée que se feront les élections et que se fera aussi le travail préparatoire à la prochaine saison qui sera la plus fructueuse. Notre ligue constituera peut-être l'un des attraits principaux de la saison hivernale et il faut que nous soyons à la hauteur de notre tâche en divertissant le public sportif par des attractions de toute première valeur. Donc que le mot d'ordre soit: Marchons au succès en nous préparant soigneusement.

BASEBALL

"BABE" RUTH EST LE CHAMPION DES FRAPPEURS

Boston, 28.—George ("Babe") Ruth, du club Boston Americans, est le champion du monde comme frappeur de coups de circuit à déclarer, hier soir, avant son départ de Los Angeles, qu'il demanderait un salaire de \$20,000 l'an prochain.

"Je ne jouerai pas avec les Red Sox, déclara-t-il, si je n'obtiens pas ce salaire. Je comprends que j'ai été mal inspiré, l'an dernier, en signant un contrat m'engageant à jouer pendant trois ans pour une somme de \$30,000. Le club de Boston a réalisé de gros bénéfices grâce à ma valeur, et je crois avoir maintenant droit à un salaire deux fois plus fort que celui de mon contrat."

Ruth, dont le séjour sur la côte du Pacifique est indéfini, déclare ne pas attendre de réponse du président Harry Frazee, du Boston, avant que cette équipe soit prête à quitter le sud. Frazee n'a pas rencontré Ruth et n'a rien voulu déclarer au sujet du baseball, avant son départ pour New-York. Ruth aura \$500 par partie, dit-on, pendant qu'il restera sur la côte.

LES ANNEAUX

ELECTIONS ET JOUTE

A une assemblée générale du club d'anneau Royal tenue récemment l'on fit les élections qui donna le résultat suivant:

Patron: C.-E. Morissette; vice-patron: J.-B. Frenette; président: C.-T. Morissette; vice-président: J.-M. Chabé; sec.-trés. Jos. Gagnon; ass.-secrétaire: J.-A. Cusson; capt. Cy. Labrecque.

Dimanche avait lieu une joute d'anneau entre les clubs Carillon et Royal et ce dernier sort vainqueur voici le résultat:

Labrecque..... 785
 LePage..... 659
 Nolet..... 833
 Monier..... 709

LA LUTTE.

(Du correspondant du "Soleil")

Lewiston Maine, 29.—Ce soir, au Town Hall de Brunswick Maine, aura lieu l'ouverture de la lutte à bras-le-corps, nous dit M. Legendre. Nick Lange, de Nashua, se mesurera avec Omar Ouellette, de Montréal pour faire un maître. Kid Dionne, de Lewiston, fera face à Kid Vermette.

Les lutteurs Boldue et Vermette sont à faire des arrangements pour se rencontrer prochainement pour le titre de champion du Maine, à Brunswick ou à Lewiston, tout au gagnant.

TROT ET AMBLE

UNE COURSE DE 5 MILLES

Les fervents des courses au trot, ont eu, ce matin, de bonne heure sur le chemin du Sud-Montmorency, la bonne fortune de voir aux prises, deux excellents trotteurs dont l'un appartient à M. Magloire Cauchon, et l'autre à M. Armand, de St-Géorges-Montmorency.

La course eut lieu vers 6 h. 30. La distance à parcourir était de cinq milles, c'est-à-dire partir de l'Ange-Gardien jusqu'aux limites de la ville.

Malgré l'heure matinale, les spectateurs étaient nombreux sur tout le parcours et les paris ont été assez considérables.

Le cheval de M. Cauchon a gagné la course en couvrant la distance en 14 minutes et 53 secondes, tandis que l'autre, celui de M. Armand prit 15 minutes moins six secondes.

La course de ce matin était pour un enjeu de \$300.

"Guy Boy" qui a gagné l'épreuve était conduit par M. Jos. Canehon, fils et le cheval de M. Armand avait pour conducteur M. Arthur Lortie de Lévis.

Les deux trotteurs étaient attelés à un boghei ordinaire.

PAS DE COURSES A DELORIMIER

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 29.—Les courses qui devaient avoir lieu hier à Delorimier ont été remises à plus tard, à cause de la pluie.

SANTAL MIDY

48 HEURES
 Les douleurs qui exigent un traitement sérieux du traitement par le Santal Midy, les cystites, les prostatites, les infections des voies urinaires.

LE CELLULOÏD

L'industrie du celluloïd, devenue fort importante, ne date que de 40 ans seulement. Ce furent deux inventeurs américains, les frères Hyatt, qui, en faisant des expériences sur les explosifs, parvinrent à définir le curieux produit. Le celluloïd est un composé de cellulose nitrrique et de camphre. Pour le fabriquer il s'agit d'abord d'obtenir de la nitro-cellulose bien blanche, en traitant du papier ou du coton, c'est-à-dire de la cellulose, moyennant un mélange de 5 parties d'acide sulfurique contre deux parties d'acide nitrique. La pâte ainsi obtenue, lavée à l'eau courante pendant vingt-quatre heures, puis triturée comme la pâte de papier, ensuite blanchie au carbonate de soude puis au permanganate de potasse, traitée enfin au sel marin et à l'acide sulfurique; puis lavée encore à l'eau additionnée d'acide sulfurique pour obtenir un dernier blanchiment. Ce produit, ainsi blanchi, on le fait écouler sur une toile, et enfin on le passe à l'essoreuse pour qu'il perde par compression environ 50% de son poids d'eau.

La pyroline ainsi obtenue est soluble dans un mélange d'éther et d'alcool 60-20; elle doit contenir 40% d'eau, ce degré d'hydratation étant indispensable pour prévenir son inflammation, au cours des manipulations suivantes.

A la nitro-cellulose on ajoute, maintenant, incorporer du camphre, dans un moulin à meules métalliques, on broie ensemble le fulmi-coton, le camphre et les substances destinées à donner au celluloïd son aspect et sa couleur. Une fois obtenue l'homogénéité parfaite du mélange, on le moule en le comprimant sous une presse hydraulique, en des plaques de 8 à 10 milles d'épaisseur, de poids de 200 grammes chacune, de façon à enlever l'eau. Ces plaques sont encore une fois compressées, traitées par l'alcool à 50% dans la proportion de 15 à 20%, afin d'augmenter le celluloïd à l'état de collodion.

Il nous faut expliquer le rôle que joue ici l'alcool: il dissout la totalité du camphre, mais une partie seulement du fulmi-coton, le reste de la pyroline formant une gelée qui pénètre intimement et soude dans toutes ses parties, le soluté camphré de pyroline-coton.

On lamine ensuite le produit à cet état entre des cylindres chauffés à 60° et amené ainsi à l'état de tablettes. Mais ces tablettes sont inégales, criblées de trous et de bulles. On les entasse alors dans une boîte en fonte d'acier très épaisse, puis on les soumet à une compression de 150 atmosphères, tout en chauffant la boîte par une circulation de vapeur. Cinq ou six heures après la mise en compression, on remplace la vapeur par de l'eau froide et on obtient alors un bloc compact de celluloïd. Les blocs ainsi obtenus sont détaillés

LES ANNEAUX

ELECTIONS ET JOUTE

A une assemblée générale du club d'anneau Royal tenue récemment l'on fit les élections qui donna le résultat suivant:

Patron: C.-E. Morissette; vice-patron: J.-B. Frenette; président: C.-T. Morissette; vice-président: J.-M. Chabé; sec.-trés. Jos. Gagnon; ass.-secrétaire: J.-A. Cusson; capt. Cy. Labrecque.

Dimanche avait lieu une joute d'anneau entre les clubs Carillon et Royal et ce dernier sort vainqueur voici le résultat:

Labrecque..... 785
 LePage..... 659
 Nolet..... 833
 Monier..... 709

LA LUTTE.

(Du correspondant du "Soleil")

Lewiston Maine, 29.—Ce soir, au Town Hall de Brunswick Maine, aura lieu l'ouverture de la lutte à bras-le-corps, nous dit M. Legendre. Nick Lange, de Nashua, se mesurera avec Omar Ouellette, de Montréal pour faire un maître. Kid Dionne, de Lewiston, fera face à Kid Vermette.

Les lutteurs Boldue et Vermette sont à faire des arrangements pour se rencontrer prochainement pour le titre de champion du Maine, à Brunswick ou à Lewiston, tout au gagnant.

TROT ET AMBLE

UNE COURSE DE 5 MILLES

Les fervents des courses au trot, ont eu, ce matin, de bonne heure sur le chemin du Sud-Montmorency, la bonne fortune de voir aux prises, deux excellents trotteurs dont l'un appartient à M. Magloire Cauchon, et l'autre à M. Armand, de St-Géorges-Montmorency.

La course eut lieu vers 6 h. 30. La distance à parcourir était de cinq milles, c'est-à-dire partir de l'Ange-Gardien jusqu'aux limites de la ville.

Malgré l'heure matinale, les spectateurs étaient nombreux sur tout le parcours et les paris ont été assez considérables.

Le cheval de M. Cauchon a gagné la course en couvrant la distance en 14 minutes et 53 secondes, tandis que l'autre, celui de M. Armand prit 15 minutes moins six secondes.

La course de ce matin était pour un enjeu de \$300.

"Guy Boy" qui a gagné l'épreuve était conduit par M. Jos. Canehon, fils et le cheval de M. Armand avait pour conducteur M. Arthur Lortie de Lévis.

Les deux trotteurs étaient attelés à un boghei ordinaire.

PAS DE COURSES A DELORIMIER

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 29.—Les courses qui devaient avoir lieu hier à Delorimier ont été remises à plus tard, à cause de la pluie.

SANTAL MIDY

48 HEURES
 Les douleurs qui exigent un traitement sérieux du traitement par le Santal Midy, les cystites, les prostatites, les infections des voies urinaires.

LE CELLULOÏD

L'industrie du celluloïd, devenue fort importante, ne date que de 40 ans seulement. Ce furent deux inventeurs américains, les frères Hyatt, qui, en faisant des expériences sur les explosifs, parvinrent à définir le curieux produit. Le celluloïd est un composé de cellulose nitrrique et de camphre. Pour le fabriquer il s'agit d'abord d'obtenir de la nitro-cellulose bien blanche, en traitant du papier ou du coton, c'est-à-dire de la cellulose, moyennant un mélange de 5 parties d'acide sulfurique contre deux parties d'acide nitrique. La pâte ainsi obtenue, lavée à l'eau courante pendant vingt-quatre heures, puis triturée comme la pâte de papier, ensuite blanchie au carbonate de soude puis au permanganate de potasse, traitée enfin au sel marin et à l'acide sulfurique; puis lavée encore à l'eau additionnée d'acide sulfurique pour obtenir un dernier blanchiment. Ce produit, ainsi blanchi, on le fait écouler sur une toile, et enfin on le passe à l'essoreuse pour qu'il perde par compression environ 50% de son poids d'eau.

La pyroline ainsi obtenue est soluble dans un mélange d'éther et d'alcool 60-20; elle doit contenir 40% d'eau, ce degré d'hydratation étant indispensable pour prévenir son inflammation, au cours des manipulations suivantes.

A la nitro-cellulose on ajoute, maintenant, incorporer du camphre, dans un moulin à meules métalliques, on broie ensemble le fulmi-coton, le camphre et les substances destinées à donner au celluloïd son aspect et sa couleur. Une fois obtenue l'homogénéité parfaite du mélange, on le moule en le comprimant sous une presse hydraulique, en des plaques de 8 à 10 milles d'épaisseur, de poids de 200 grammes chacune, de façon à enlever l'eau. Ces plaques sont encore une fois compressées, traitées par l'alcool à 50% dans la proportion de 15 à 20%, afin d'augmenter le celluloïd à l'état de collodion.

Il nous faut expliquer le rôle que joue ici l'alcool: il dissout la totalité du camphre, mais une partie seulement du fulmi-coton, le reste de la pyroline formant une gelée qui pénètre intimement et soude dans toutes ses parties, le soluté camphré de pyroline-coton.

On lamine ensuite le produit à cet état entre des cylindres chauffés à 60° et amené ainsi à l'état de tablettes. Mais ces tablettes sont inégales, criblées de trous et de bulles. On les entasse alors dans une boîte en fonte d'acier très épaisse, puis on les soumet à une compression de 150 atmosphères, tout en chauffant la boîte par une circulation de vapeur. Cinq ou six heures après la mise en compression, on remplace la vapeur par de l'eau froide et on obtient alors un bloc compact de celluloïd. Les blocs ainsi obtenus sont détaillés

en tranches de l'épaisseur que l'on veut et que l'on soumet à la presse. On obtient des baguettes ou des tubes, en roulant les feuilles à la sortie du laminoir, et les forçant à passer dans un cylindre en acier.

Il ne reste plus qu'à procéder à l'usage du celluloïd. Pour cela on dispose les feuilles ou tubes, dans les étuves ventilées et chauffées entre 60° et 65°, pendant un temps qui peut varier entre huit jours et trois mois pour chasser l'alcool. Le celluloïd ne doit pas être livré à la fabrication avant d'être bien sec et que soient éliminées les dernières traces d'alcool.

Les emplois du celluloïd sont innombrables. Aucune matière ne se prête plus que ce corps à des emplois variés. On le travaille comme le bois et l'ivoire. Il jouit de la propriété de se ramollir par la chaleur et prendre toutes les formes qu'on veut lui donner, à la condition de le chauffer à la température de 80 à 90°.

Le celluloïd a un emploi pour la fabrication des lunettes d'industrie, de chirurgie, l'optique en fait un très grand usage pour la fabrication des montures de monocles, binocles et lunettes "façon œuf" à bon marché. Il fournit à la lingerie des faux cols, des manchettes, des plastrons. Le linge, dit américain, n'est autre qu'une bande de toile ou de carton recouverte sur chacune de ses faces, d'une couche mince de celluloïd fortement comprimé. Translucide et coloré en jaune ou vert brouillé, le celluloïd se transforme en fume-cigarettes et fume-cigarettes, en bouquins de pipes, etc. Il devient élastique entre les mains du tabletier et sert alors à la fabrication de peignes et ustensiles de toilette.

Non coloré, on en fait des portefeuilles, des porte-photographies. Coloré et décoré, surmonté, estampé, gaufré, imprimé, ou peint, on en fabrique des porte-cigarettes, porte-cigares, porte-cigares, voire des vases à fleurs. Coloré en blanc ivoire, il se transforme en pommes de cannes, d'ombrelles, de parapluies, en touches de piano, en médiateur de mandolines, en linge usuable, etc. Il ressemble à vrai dire, à de la toile cirée. On en fait même des billes de billard et des ballons qui rebondissent aussi bien que n'importe quelle balle de caoutchouc; des canots, des serviettes, des bibelots, des trépaniers, et même des plaques de fausse écaille pour le placage des meubles en faux. On utilise encore le celluloïd pour l'emballage des photographies, la préparation des plaques négatives et des feuilles pour l'impression photographique. On en recouvre des tissus d'amiante, pour les rendre hydrofuges tout en les laissant perméables à l'air. On métallise aujourd'hui le celluloïd en le recouvrant d'une couche d'or ou d'argent. Le celluloïd trouve de nombreux usages dans la maroquinerie, la chapellerie et principalement dans l'industrie des fleurs artificielles.

Telle est cette matière, entièrement et absolument artificielle. Le défaut principal de ce corps est sa combustibilité; il est facilement inflammable. A la température ordinaire il est très résistant. Si on le chauffe brusquement à haute température, il se décompose et dégage des torrents de vapeurs nitreuses, entre 135° et 190°. Au contact d'un corps en ignition, le celluloïd s'enflamme et brûle avec une vive lumière. Il a déjà causé, ou raison de sa manipulation très difficile, un certain nombre de terribles accidents.

Les chimistes ne manquent pas de chercher à rendre le celluloïd non inflammable, et de nombreux brevets ont été pris à ce sujet, mais aucun n'a réussi à donner le résultat espéré. Les chlorures d'étain, d'aluminium ou de zinc, les sels ammu-

LE CELLULOÏD

L'industrie du celluloïd, devenue fort importante, ne date que de 40 ans seulement. Ce furent deux inventeurs américains, les frères Hyatt, qui, en faisant des expériences sur les explosifs, parvinrent à définir le curieux produit. Le celluloïd est un composé de cellulose nitrrique et de camphre. Pour le fabriquer il s'agit d'abord d'obtenir de la nitro-cellulose bien blanche, en traitant du papier ou du coton, c'est-à-dire de la cellulose, moyennant un mélange de 5 parties d'acide sulfurique contre deux parties d'acide nitrique. La pâte ainsi obtenue, lavée à l'eau courante pendant vingt-quatre heures, puis triturée comme la pâte de papier, ensuite blanchie au carbonate de soude puis au permanganate de potasse, traitée enfin au sel marin et à l'acide sulfurique; puis lavée encore à l'eau additionnée d'acide sulfurique pour obtenir un dernier blanchiment. Ce produit, ainsi blanchi, on le fait écouler sur une toile, et enfin on le passe à l'essoreuse pour qu'il perde par compression environ 50% de son poids d'eau.

La pyroline ainsi obtenue est soluble dans un mélange d'éther et d'alcool 60-20; elle doit contenir 40% d'eau, ce degré d'hydratation étant indispensable pour prévenir son inflammation, au cours des manipulations suivantes.

A la nitro-cellulose on ajoute, maintenant, incorporer du camphre, dans un moulin à meules métalliques, on broie ensemble le fulmi-coton, le camphre et les substances destinées à donner au celluloïd son aspect et sa couleur. Une fois obtenue l'homogénéité parfaite du mélange, on le moule en le comprimant sous une presse hydraulique, en des plaques de 8 à 10 milles d'épaisseur, de poids de 200 grammes chacune, de façon à enlever l'eau. Ces plaques sont encore une fois compressées, traitées par l'alcool à 50% dans la proportion de 15 à 20%, afin d'augmenter le celluloïd à l'état de collodion.

Il nous faut expliquer le rôle que joue ici l'alcool: il dissout la totalité du camphre, mais une partie seulement du fulmi-coton, le reste de la pyroline formant une gelée qui pénètre intimement et soude dans toutes ses parties, le soluté camphré de pyroline-coton.

On lamine ensuite le produit à cet état entre des cylindres chauffés à 60° et amené ainsi à l'état de tablettes. Mais ces tablettes sont inégales, criblées de trous et de bulles. On les entasse alors dans une boîte en fonte d'acier très épaisse, puis on les soumet à une compression de 150 atmosphères, tout en chauffant la boîte par une circulation de vapeur. Cinq ou six heures après la mise en compression, on remplace la vapeur par de l'eau froide et on obtient alors un bloc compact de celluloïd. Les blocs ainsi obtenus sont détaillés

en tranches de l'épaisseur que l'on veut et que l'on soumet à la presse. On obtient des baguettes ou des tubes, en roulant les feuilles à la sortie du laminoir, et les forçant à passer dans un cylindre en acier.

Il ne reste plus qu'à procéder à l'usage du celluloïd. Pour cela on dispose les feuilles ou tubes, dans les étuves ventilées et chauffées entre 60° et 65°, pendant un temps qui peut varier entre huit jours et trois mois pour chasser l'alcool. Le celluloïd ne doit pas être livré à la fabrication avant d'être bien sec et que soient éliminées les dernières traces d'alcool.

Les emplois du celluloïd sont innombrables. Aucune matière ne se prête plus que ce corps à des emplois variés. On le travaille comme le bois et l'ivoire. Il jouit de la propriété de se ramollir par la chaleur et prendre toutes les formes qu'on veut lui donner, à la condition de le chauffer à la température de 80 à 90°.

Le celluloïd a un emploi pour la fabrication des lunettes d'industrie, de chirurgie, l'optique en fait un très grand usage pour la fabrication des montures de monocles, binocles et lunettes "façon œuf" à bon marché. Il fournit à la lingerie des faux cols, des manchettes, des plastrons. Le linge, dit américain, n'est autre qu'une bande de toile ou de carton recouverte sur chacune de ses faces, d'une couche mince de celluloïd fortement comprimé. Translucide et coloré en jaune ou vert brouillé, le celluloïd se transforme en fume-cigarettes et fume-cigarettes, en bouquins de pipes, etc. Il devient élastique entre les mains du tabletier et sert alors à la fabrication de peignes et ustensiles de toilette.

Non coloré, on en fait des portefeuilles, des porte-photographies. Coloré et décoré, surmonté, estampé, gaufré, imprimé, ou peint, on en fabrique des porte-cigarettes, porte-cigares, porte-cigares, voire des vases à fleurs. Coloré en blanc ivoire, il se transforme en pommes de cannes, d'ombrelles, de parapluies, en touches de piano, en médiateur de mandolines, en linge usuable, etc. Il ressemble à vrai dire, à de la toile cirée. On en fait même des billes de billard et des ballons qui rebondissent aussi bien que n'importe quelle balle de caoutchouc; des canots, des serviettes, des bibelots, des trépaniers, et même des plaques de fausse écaille pour le placage des meubles en faux. On utilise encore le celluloïd pour l'emballage des photographies, la préparation des plaques négatives et des feuilles pour l'impression photographique. On en recouvre des tissus d'amiante, pour les rendre hydrofuges tout en les laissant perméables à l'air. On métallise aujourd'hui le celluloïd en le recouvrant d'une couche d'or ou d'argent. Le celluloïd trouve de nombreux usages dans la maroquinerie, la chapellerie et principalement dans l'industrie des fleurs artificielles.

Telle est cette matière, entièrement et absolument artificielle. Le défaut principal de ce corps est sa combustibilité; il est facilement inflammable. A la température ordinaire il est très résistant. Si on le chauffe brusquement à haute température, il se décompose et dégage des torrents de vapeurs nitreuses, entre 135° et 190°. Au contact d'un corps en ignition, le celluloïd s'enflamme et brûle avec une vive lumière. Il a déjà causé, ou raison de sa manipulation très difficile, un certain nombre de terribles accidents.

Les chimistes ne manquent pas de chercher à rendre le celluloïd non inflammable, et de nombreux brevets ont été pris à ce sujet, mais aucun n'a réussi à donner le résultat espéré. Les chlorures d'étain, d'aluminium ou de zinc, les sels ammu-

NOS THEATRES

"MILLION DOLLAR DOLL" DEMAIN A L'AUDITORIUM

La comédie musicale "MILLION DOLLAR DOLL" est une production théâtrale que tout le public connaît, apprécie et aime. Harry-D. Orr, son producteur, n'a jamais déçu personne en offrant ses comédies musicales, et Québec le sait.

Or, Harry-D. Orr revient à l'Auditorium demain, vendredi et samedi avec une comédie musicale dont le titre est MILLION DOLLAR IN DOLL IN PARIS, ou LA POUPÉE D'UN MILLION A PARIS. C'est ni plus ni moins que la continuation de l'intrigue des comédies musicales précédentes, mais cette fois on voit la poupée d'un million dans la grande ville, la métropole du monde.

Les billets sont en vente à l'Auditorium.

La comédie vient avec une troupe de première force, de riches costumes, etc. Tout est beau, rien de second ordre.

LA VEILLE DE LA TOUSSAINT

Le 31 octobre au soir veille de la Toussaint il y aura au Château Frontenac, dans l'auditorium, une soirée pour fêter la Halloween. Des danses nouvelles seront inaugurées pour la circonstance.

On peut se procurer les billets au bureau principal du Château Frontenac.

LE PRIX DU BEURRE EN GROS

St-Pascal vend le beurre 60 1/2 cents la livre.

St-Pascal, 29.—On a vendu à la maison J.-B. Renaud de Québec, 15 boîtes de beurre à 60 1/2 cents, et à la maison Hodgson de Montréal 150 caisses de fromage à 27 9/16 cents.

LES "BOY SCOUTS" A MONTREAL

Un détachement de nos garçons va être passé en revue par le prince, à Montréal.

Un détachement des boy scouts de cette ville, partira jeudi prochain en bateau pour se rendre à Montréal où, avec ceux de la métropole, ils seront passés en revue par Son Altesse Royale le prince de Galles.

Lors de la visite du prince à Québec, l'été dernier, à cause de l'absence des boy scouts à la campagne, il fut impossible de les réunir

EMPIRE

REPRESENTATION DE "LA NOUVELLE LUNE" AVEC NORMA TALMADGE ET AUTRES SUJETS

AUDITORIUM

3 JOURS

Jeudi - Vendredi - Samedi

30-31 oct. - 1er nov.

HARVEY D. ORR OFFERS

THE THIRD EDITION OF THE EVERLASTING MUSICAL SUCCESS

THE MILLION DOLLAR DOLL IN PARIS

FAIS CE QUE DOIS !

LE SOLEIL

Organe du Parti libéral.

L'OPINION DE LA GAZETTE

Québec, 29 octobre 1919.

On commence, du moins en certaines parties du camp unifié, à ouvrir les yeux, à réaliser la véritable signification des derniers événements.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les conclusions que la Gazette de Montréal tirait, hier matin, des verdicts de lundi dernier.

Voici un extrait de son article éditorial sur ce sujet :

"Le fait patent c'est que le gouvernement Union, bien qu'il ait eu la victoire il y a deux ans, n'a pas pu créer une situation ni obtenir un accord sur l'opinion publique, de nature suffisante pour se maintenir une fois que les besoins de la guerre disparaissent. Il convient donc que les ministres et ceux qui les ont suivis, qu'ils soient ou non, réalisent la situation et ses effets sur leur politique, dans le présent comme pour l'avenir. Dans l'état actuel des choses on ne peut que conclure qu'ils s'en sont à la déroute, précipités, et qu'ils ont dû se résigner à tirer d'ensemble, qu'ils se débarrassent des éléments ministériels les plus faibles, qu'enfin ils organisent un cabinet jouissant de la confiance du pays et présente au pays un programme de mesures conservatrices nécessaires pour lui permettre de gouverner durant les années d'épreuve qui s'en viennent en assurant une réserve de résistance financière pour ses besoins subéquents. Et le premier pas vers ces fins doit être de proroger une session du Parlement qui provoque la lassitude dans le pays et compromet les chances que le gouvernement peut avoir de se maintenir."

Ainsi la Gazette reconnaît de façon catégorique le discrédit dans lequel est actuellement tombé le cabinet; elle l'attribue non moins catégoriquement au fait que le gouvernement n'a pas su s'adapter aux conditions nouvelles de l'après-guerre du jour où sa raison d'être a disparu.

Mais cet aveu, que les faits d'ailleurs, lui arrachent, conduit notre confrère conservateur à de conclusions pour le moins singulières. Il voit le salut dans un remaniement ministériel qui aurait pour effet d'assurer une cohésion plus entière par l'expulsion de certains éléments de faiblesse; ce qui en langage ordinaire signifie un remaniement ministériel pour éliminer les éléments libéraux et constituer un cabinet nettement conservateur.

Une dépêche d'Ottawa, hier, faisait remarquer que si monsieur McLean n'a pas consenti à aider le cabinet au cours des dernières élections partielles, encore que le comté de Carleton fut compris dans le district plus spécialement affecté à monsieur McLean. Le correspondant de la Gazette en tirait des conclusions fort récriminatoires qui aident mieux à comprendre le sens véritable de la suggestion faite par notre confrère dans sa page éditoriale.

Somme toute, l'avis de notre confrère conservateur est donc de mettre fin à l'Union en se débarrassant des libéraux dans le cabinet, pour former un gouvernement purement conservateur avec un programme nettement conservateur.

Pour sauver la barque on jetterait donc sans façon les libéraux par dessus bord; le sacrifice de ces boucs émissaires aurait-il pour effet de conjurer les flots irrités de la mer électorale? La Gazette l'espère, mais nous n'y croyons guère pour notre part.

Non pas que nous éprouvions aucune pitié particulière ni la moindre sympathie pour les libéraux forcés par les pirates libéraux associés de passer sur la planche c'est-à-dire de faire le plongeon; loin de là, car ils auraient bien mérité pareil châtiment et pareille exécution aurait le salutaire effet d'enseigner aux libéraux, qui pourraient être tentés de les imiter, ce qu'on gagne à lier parti avec les forçats.

Ce serait donc une révolution de palais que conseillerait notre confrère et le sens en est confirmé par son objurgation de proroger la session actuelle du Parlement dénoncée comme "une cause de trouble dans le pays" et plus encore son aveu naïf que cette "session met en péril les chances du gouvernement."

En bon français, ce serait donc ni plus ni moins qu'un coup d'état que suggérerait la Gazette. Débarassez-vous d'abord du parlement en le prorogeant dit-elle à ses amis et reformez un cabinet exclusivement conservateur.

Il est clair, en effet, que le parlement élu à la faveur du cri d'Union en 1917, ne saurait admettre, du moins sans de violentes convulsions, le remaniement conseillé par le confrère; et qu'un cabinet purement conservateur ne pourrait se réclamer de l'appui de la Chambre dont la majorité a été élue pour un mandat tout autre par le pays.

Mais il n'est que trop évident que le tour de passe-passe conseillé par le confrère, qui consisterait à se débarrasser au plus vite du parlement pour opérer ce coup d'état tory, comporterait fatalement la dissolution de la Chambre aussitôt que le cabinet aurait pu se reconstituer suivant les lignes suggérées, car il est vraisemblable, disons certain, que le Parlement consentirait difficilement à se prêter à cette manipulation.

En un mot, si les conseils de la Gazette devaient prévaloir nous verrions à brève échéance le parti tory s'emparer sans vergogne de l'administration et après avoir élaboré un programme de nature à rallier les forces tories dans le pays dissoudre le Parlement pour essayer d'obtenir l'approbation de l'électorat.

En définitive, nous assistons à une manifestation nouvelle et très claire de l'esprit tory n'hésitant pas, chaque fois qu'il se trouve en face d'une opposition de l'électorat, à recourir à des coups de force inconstitutionnels.

Nous ne serions pas fâché pour notre part de voir se faire cette démonstration, persuadé que le peuple du Canada saurait, en cette occasion, rendre un verdict décisif pour répudier ces méthodes; rien ne pourrait mieux accentuer le discrédit dans lequel le parti tory par son mépris de toutes les règles constitutionnelles s'est enlisé dans ces dernières années.

Mais, d'autre part, il faut bien regarder plus haut que les intérêts de parti; or, à considérer l'intérêt général, l'intérêt de la nation, l'éventualité d'une politique aussi nettement réactionnaire que celle suggérée par notre confrère ne pourrait avoir pour effet que d'accentuer le mouvement de radicalisme—premier échelon du socialisme—qui, à l'heure actuelle, dans le pays, se manifeste très clairement.

La faute grossière du parti conservateur en recourant à de pareilles méthodes de réaction servirait trop évidemment les meneurs de l'effervescence en Canada.

Le succès des exagérés, l'histoire de l'univers nous le démontre, sont dus la plupart du temps aux fautes de leurs adversaires, les partis d'ordre et de tradition. Ce sont ces fautes-là qui font la force des extrémistes.

Le parti libéral sera bien inspiré si, dans ces circonstances, il sait apercevoir le rôle essentiel et rédempteur qui s'offre pour lui.

Ce qu'il faut au pays, avant tout, c'est de rétablir l'ordre et la confiance; ce n'est pas par des coups de force exaspérants, soitement le public, non plus que par des surenchères pour flatter les appétits ou égoïsmes de classe, que nous pouvons espérer obtenir ce résultat.

Le seul moyen d'y arriver c'est de se placer délibérément sur le terrain constitutionnel, en faisant confiance, par un programme progressif mais ferme et s'inspirant uniquement de l'intérêt général, aux éléments sains et de bon sens.

Le parti libéral est, de tous, le mieux placé pour réaliser un pareil programme d'apaisement qui, reconnaissant les nécessités de l'heure et donnant satisfaction à toutes les aspirations saines et légitimes, sache aussi maintenir inviolable le principe de l'indépendance.

C'est notre conviction que, conduit par son nouveau chef, il ne tardera pas à jouer ce rôle nécessaire; qu'il saura, rallier autour de lui tous les éléments patriotes et progressifs qui à l'heure actuelle tiraillent dans tous les sens, et ne sachant quel vers quelle étoile se diriger, créent cette inquiétude et ce déséquilibre dont à bon droit tant de gens s'alarment.

Les fermiers suisses et français.

Québec, 29 octobre 1919.

Le résultat des élections fédérales en Suisse vient démontrer un fait des plus intéressants: le rôle fort important joué par la classe agricole qui vient de faire élire 27 représentants antagonistes déclarés des socialistes.

En Suisse comme en France la Fédération des agriculteurs s'est ralliée avec élan aux partis d'ordre pour faire la lutte au socialisme avec ses tendances au bolchévisme et nous notons que le résultat de cette élection a été de faire mordre la poussière à bon nombre de candidats socialistes.

En France également le programme de la Fédération des Agriculteurs comporte une opposition catégorique contre le Bolchévisme, contre les monopoles d'état.

Il va plus loin encore puisqu'il réclame "des garanties de la liberté du travail" ce qui implique la répudiation des prétentions du parti ouvrier et qui plus est "une stricte application des lois contre les grèves politiques."

C'est-à-dire que l'entrée en scène des ruraux tant en France qu'en Suisse marque un programme de défense très accentué contre les théories du socialisme.

Ici, en Canada, encore qu'il soit trop tôt pour se prononcer de façon définitive les apparences sembleraient indiquer tout au contraire une alliance entre les Fermiers et le parti ouvrier.

Il est difficile de croire qu'une semblable alliance puisse se maintenir car la divergence des intérêts fondamentaux ne peut manquer d'éclater infailliblement.

Il est absurde de supposer, par exemple, que les cultivateurs de qui les heures de travail sont réglées par les circonstances, puissent agréer, au principe essentiel du parti ouvrier réclamant la limitation des heures de travail, comme aussi des journées de travail.

Quoi qu'il en soit il est particulièrement intéressant, et plus que jamais, de suivre les développements nouveaux en Suisse comme en France qui vont être produits par la participation plus active des classes rurales dans l'ère politique.

L'EVOLUTION DU PARTI SOCIALISTE

Nous empruntons à notre confrère "Le Journal de Rouen" cet excellent résumé historique de l'attitude des socialistes de France en ces dernières années.

La guerre est imposée à la France par l'Allemagne à la fin du mois de juillet 1914. Jaurès est assassiné à la veille de la mobilisation, mais, dans les jours précédents, il a été en contact, à Bruxelles et à Paris, avec les socialistes allemands. Quelques heures avant sa mort tragique, il s'entretenait avec Herrmann Muller, qui devait signer la paix à Versailles, et qui jurait alors que son parti, au Reichstag, voterait contre les crédits demandés pour la guerre.

Quarante-huit heures plus tard Herrmann Muller et tout son parti votaient les crédits—car ce n'est que plus tard qu'il y eut quelques opposants—et dans l'intervalle, Jaurès était tué par Villain.

Quel aurait été l'attitude de Jaurès pendant la guerre? Chacun dans son parti, même, l'insinue à son gré. Il s'était porté, maintes fois, avec éclat, le garant des dispositions pacifiques de l'Allemagne et de son souverain; devant l'effondrement de ses illusions et des conséquences où elles l'avaient entraîné lui-même et où, par son autorité, il avait entraîné son parti et même plus que son parti, il aurait peut-être réagi et prononcé contre ceux qu'il avait eu des amis, des paroles équivalentes à une rupture. Puisqu'il est mort, il vaut mieux lui faire l'honneur de l'imaginer ainsi. Ceux qui dominent, à l'heure actuelle, dans son parti, le représentent sous un autre aspect. C'est leur rôle et c'est bien comme il la veut que la physionomie de Jaurès s'établisse dans l'histoire.

Le 4 août 1914, les Chambres réunies votent l'Union sacrée. Les crédits relatifs à la guerre et adoptés sans débats les projets de loi proposés par le gouvernement. Les socialistes unifiés votent comme les autres, sans hésitation, sans qu'aucun d'eux ait formulé à la tribune la moindre demande d'explication. Bien que les décisions antérieures de leurs congrès leur interdisent toute participation ministérielle, ils autorisent "à la suite d'une délibération régulière" par une décision mûrement pesée "à deux membres du groupe à entrer dans le nouveau gouvernement. Or, ces deux députés sont MM. Marcel Sembat et Jules Guesde qui le second surtout—soit montré les adversaires les plus irréductibles de la collaboration avec les partis bourgeois. Un peu plus tard, un troisième membre du groupe, M. Albert Thomas, rejoindra au pouvoir MM. Guesde et Sembat.

Durant les premiers mois de la guerre les militants du socialisme unifié demeurent silencieux. "L'Humanité" que dirige M. Renaudin, appuie le gouvernement, quoique dans le journal, les correspondances adressées de Suisse, avouent Grumbach, sous le pseudonyme de "Homo", préparent le glissement vers les socialistes allemands.

La guerre durait depuis dix mois lorsque des manœuvres inquiétantes se manifestèrent. En mai 1915, la Fédération socialiste unifiée de la Haute-Vienne, qui a pour organe "Le Populaire du Centre", adopte une résolution où elle reproche à certains militants connus du parti socialiste unifié, d'être des articles pressés "entrachés de chauvinisme et pro-posses aux camarades français de prêter une oreille attentive à toute proposition de paix d'où qu'elle vienne."

Voilà le premier germe de la campagne qui aboutit aujourd'hui à la condamnation des socialistes qui ont pratiqué le "socialisme de guerre" et voté les crédits pour la défense nationale.

Au mois de juillet 1915, MM. Renaudin et Jean Longuet se rencontrent à Berne avec le socialiste allemand—on disait alors socialiste de gauche—Bernstein. Au mois de septembre, MM. Bourdieu et Merheim qui ne sont pas députés, mais qui sont des notabilités de leur parti, se rendent à Zimmerwald, où des Allemands les rejoignent. En août, trois députés, MM. Blais, Brizon et Radin-Dugues vont à Kienthal s'aboucher avec les hommes politiques allemands. Or, M. Radin-Dugues faisait partie de la commission de l'armée. Ils allaient en pleine guerre, travailler à la reconstruction de l'Internationale.

La faute du parlement et du gouvernement a été de ne pas sévir contre les députés qui, violant la loi du 4 avril 1915, — elle a même été certaine, Française, avaient conversé avec l'ennemi. L'œuvre de Zimmerwald et de Kienthal a fait son chemin dans les rangs du parti socialiste unifié.

Un jour est venu où M. Jean Longuet et ses partisans, qui à chaque congrès gagnaient le terrain, ont conquis la majorité dans le parti socialiste unifié. L'ancienne majorité a cru, d'abord, que l'aven-

ment de M. Longuet serait éphémère et sans lendemain. C'est le contraire qui est advenu. L'Humanité, organe officiel du parti, a renouvelé la rédaction et les collaborateurs de Jaurès ont été remplacés par M. Frossard, qui vient de l'enseignement primaire, et par M. Verfeuil, qui est des postes et télégraphes. M. Marcel Cachin a la direction. M. Daniel Renoult a un rôle prépondérant. Enfin, quoique le journal soit sous contrôle ouvert à la minorité, c'est l'esprit de M. Jean Longuet qui domine et inspire la ligne de conduite.

Le Populaire, qui est plus ouvertement le journal de M. Longuet, complète le journal de M. Longuet, le matin dans l'Humanité, le soir le matin dans l'Humanité.

Il ne faut pas oublier de dire que lorsque M. Longuet est monté de la sorte à la tête du parti, un certain nombre de membres du groupe socialiste parisiens ont été expulsés, quarante et un, mais la liste n'est jamais publiée—ont fait paraître la France libre, que dirige MM. Compiègne-Moré, Arthur Rousier et Adrien Weber. Ce journal, qui est le journal de la gauche, mais sans quand il défend quelques personnalités, menées d'extrême gauche, il n'a garde d'ébranler l'unité. Il se distingue cependant de l'Humanité en ce qu'il concerne le rôle des socialistes pendant la guerre et en ce qui touche la Russie. Sur ces deux points, la divergence est absolue; elle n'empêche pourtant pas la marche commune et c'est là que l'opinion publique se refuse à comprendre.

CE QUE NOUS VERRONS

L'heure n'est pas encore venue où nous pouvons admirer les merveilles que nos grands couturiers ont élaborées dans le silence du cabinet. Les arbitres des élégances ne veulent pas leur laisser voir le grand jour avant le retour définitif de la vie parisienne. Un regard indiscret nous permet seul de glaner, de-ci, de-là, quelques renseignements d'après lesquels nous aurons, pour la prochaine saison, des nouvelles charnantes que consacreront, nous sommes persuadés, l'approbation de toutes les femmes de goût.

Tout d'abord, la cape, dont le succès va sans cesse grandissant ne verra pas diminuer sa vogue, au contraire. Les tissus légers dont elle est faite maintenant: crêpe de Chine, jersey de soie, tricot satin, etc., seront remplacés par des étoffes lourdes: duvetin, burrs, velours et autres, fourrés, mais elle demeure le vêtement par excellence.

Laissez-moi vous dire, pourtant, que, en ce qui concerne, je préfère la cape, vêtement du soir ou de voiture. Le jour, le manteau à manches, mais parait plus pratique et moins embarrassant, surtout lorsqu'on veut faire du footing. D'ailleurs nous verrons cet hiver des formes de manteau qui tiendront d'une et de l'autre et qui satisferont tout le monde en répondant à tous les besoins.

Les tailleurs, eux, subiront quelques transformations. Tout d'abord la ceinture disparaîtra. Nous l'avons déjà laissée prévoir et nos prévisions devaient être justifiées. Soit que la jaquette reste mi-longue, avec une ceinture à godets, soit qu'elle s'allonge et descende presque au bas de la jupe, la taille s'ajuste et la ceinture disparaît.

Voici un de ces derniers modèles. Il est en serge, et est orné d'une redingote très longue, presque ajustée derrière, reste droite devant, légèrement évasée. Sur les épaules, panneaux faits de volants plats, rattachés au devant et se couvrant des groupes de boutons de corozo. Une martingale, arrêtée aux cotures, de côté, marque la taille derrière. Beaucoup de chic. Comme chaque, un feutre tourterelle garni de deux grosses touffes de plumes de coq dont l'une retombe sur le bord et dont l'autre se dresse sur la calotte.

Nous croyons ce genre appelé à un grand succès, parce qu'il convient aussi bien aux femmes grandes, un peu fortes et plus très jeunes, qu'aux autres. Par exemple, nous ne le recommandons pas aux femmes petites et rondettes qui lui raccourcirait encore.

Une idée charmante pour les robes de soir et que nous croyons appelée à un grand succès est celle de la ceinture de large ruban de soie sur leur vivre, nouée derrière ou de côté en un immense nœud et retombant en longs pans. Sur le blanc, qui conserve toujours la suprématie, on peut varier à l'infini l'effet du ruban. J'en ai vu de délicieux de tons clairs ou tranchés sur chamois avec fleurs merveilleuses fondues sur fond gris, bleu ou jaune pâle.

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que le ruban n'aura jamais eu plus de succès que la saison prochaine. Il ne se contentera pas de garnir presque tous les habits, on le verra encore sur des peaux, on le verra encore sur des robes de toutes les toilettes du soir.

Encore une indication pour ces

derniers fourreau de crêpe de Chine ou de jersey de soie entièrement brodé de dessins japonais exécutés en gros plumeux de soie, bien entendu. Sur son ton, ou de deux tons différents.

Enfin, ce que nous disons plus haut est de plus heureux. Comme ceinture, une cordelière de soie.

Car, si la ceinture disparaît pour le tailleur et le manteau, elle demeure pour le soir et se varie à l'infini, ce que nous disons plus haut est la preuve.

Pour la demi-saison, nous voyons beaucoup de chapeaux de moleskine. Mais ceux-ci prennent une allure tout à fait nouvelle et charmante. Ils sont d'abord chiffonnés de façon absolument gracieuse et donnent la souplesse qu'on est parvenu à donner à ce tissu, si rébarbatif jusqu'ici, et en outre, réduisant de broderies de laine, de soie ou de perles, ou encore entièrement ourlés. J'en ai vu de noirs brodés de bleu, de blancs brodés de noir, de dernier mariage ne perdant rien de sa grande vogue si justifiée.

MICHELINIE

LE BILAN ANGLAIS

Après les guerres napoléoniennes dans lesquelles elle se jeta corps et âme, la Grande-Bretagne subit une série d'intenses crises économiques internes, provoquées par deux facteurs: l'insécurité financière, conséquence du long et coûteux conflit avec la France, et l'effacement de la petite à la grande industrie, de la boutique de l'artisan, ce souvenir des corporations médiévales, à la ruée d'ouvriers qui la fabrique ou l'usine. Cette crise d'après et violent, dans plusieurs directions, d'abord, elle donna naissance d'inquiétudes au gouvernement. Néanmoins, elle ne l'empêcha pas d'accomplir, vers 1835, une réforme humanitaire et sociale d'un plus haut degré, l'abolition de l'esclavage.

Aujourd'hui, la Grande-Bretagne traverse une période historique absolument identique. La vie économique nationale est profondément secouée par de grands conflits entre ouvriers et patrons, industriels, contrairement à ceux de la période napoléonienne, qui n'avaient qu'un caractère exclusivement économique, les conflits actuels ont en outre une portée politique. Lloyd George, dans un long exposé des conditions économiques et financières du pays, exposé présenté à la Chambre des Communes, affirmait que le Royaume-Uni se trouve en présence d'un conflit international annuel de 20 milliards, les importations ayant dépassé les exportations de la valeur précitée.

La guerre a donc laissé le pays dans une grave situation financière, laquelle ne laisse pas de préoccuper le gouvernement; mais elle est cependant capable de relever, par suite des immenses ressources dont jouit la Grande-Bretagne.

Ces conditions, le passif du bilan de la Grande-Bretagne. Mais il est aussi un actif qui, pesé et soussé, apparaît plus considérable que le passif; il est constitué par les énormes conquêtes résultant de la guerre. En résumant les diverses annexions britanniques, positives ou négatives, nous constaterons en premier lieu qu'elles assurent à l'empire anglais la possession d'une grande partie de l'Afrique, de sorte que le rive favori de Cecil Rhodes et d'autres hommes d'état, de construire une gigantesque artère ferroviaire reliant Alexandrie et Le Caire avec la ville du Cap, se réalise, et dans des conditions dépassant les prévisions les plus optimistes. En effet, l'annexion de la presqu'île totale des colonies allemandes établit une chaîne continue de territoires anglais, de l'Egypte à l'Afrique méridionale, la grande artère Alexandrie-Le Caire-Soudan-Transvaal-Cap de Bonne-Espérance passera entièrement sur territoire britannique. Du nord au sud, toute l'Afrique orientale constituera donc, excepté quelques petites régions, un grand bloc compact de possessions anglaises.

En Asie, la Grande-Bretagne s'est assurée la grande des territoires s'étendant de la Méditerranée orientale aux Indes; elle pourra ainsi se construire une ligne de pénétration à travers l'Afghanistan, et plus loin encore, vers le centre asiatique.

L'effacement turc a donné à l'Angleterre le protectorat, c'est-à-dire la possession matérielle de l'Arabie et des autres provinces de l'empire turc habitées par des Arabes, les portes de la Syrie, la Palestine et toute la région comprise entre le Jourdain et le désert du Sinaï. Le jour allemand d'une voie ferrée vers Bagdad est donc réalisé par les Anglais qui établissent rapidement une grande artère à la Méditerranée et les Indes.

Par une campagne rapide et couronnée de succès, la Grande-Bretagne put en outre soumettre l'Afghanistan à ses volontés et lui imposer le protectorat anglais. On sait que la Perse, par suite de la défection russe, est récemment entrée dans la zone d'influence de l'Angleterre. Donc, à la fin de la guerre, la Grande-Bretagne se trouve dans la possibilité de construire sur son propre territoire une grande artère africaine du Cap de Bonne-Espérance au nord de la Syrie; de ce dernier point, une artère se dirigerait vers les Indes; au nord de l'Afghanistan, elle pourrait pénétrer au cœur de l'Asie centrale. Deux grands continents sont donc placés sous l'influence et l'administration immédiates de l'Empire britannique. Il ne pouvait donc s'agir de la guerre de plus grands résultats, puisqu'il atteint le maximum de conquêtes auxquelles il ait pu songer.

P. CHAUMET.

LE LINGE DE MAISON

Autrefois les femmes consacraient une fois grand partie de leur temps aux soins du ménage, et les armoires à linge jouaient un rôle important dans la vie quotidienne. L'entretien des nappes, des serviettes et des draps qui s'entassaient en piles énormes, était une occupation constante et dans les intérieurs modestes le linge familial était supérieur en quantité à ce que possèdent maintenant les maisons les mieux tenues.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui se récrieraient devant une telle abondance, et ne voudraient pas encombrer ainsi leurs placards: chaque objet du trousseau ne se compte plus par douzaines, chiffres qui, autrefois, constituaient la réserve de linge dans les demeures bien tenues.

A présent, on a le linge nécessaire pour l'usage journalier; on le renouvelait selon les vides qui se produ-

sent, mais on n'a plus de réserve. Règle générale, on préfère la qualité à la quantité. Ainsi on aimera mieux pour son usage personnel une douzaine de draps joliment chiffés et garnis, que les fameuses douzaines de draps unis, tels qu'en usaient nos aïeux. Seulement, il est une considération à observer lorsqu'on doit monter une maison et commander un trousseau: c'est de ne pas choisir des façons trop compliquées, qui rendraient chaque blanchissage très coûteux. Les femmes raisonnables s'attachent à ces détails pour ne pas gréver leurs budgets d'inutiles dépenses.

Le linge de lit se fait de préférence avec une toile résistante, bien rendue, plutôt qu'en tissu trop fin et trop peu solide. La toile fil et coton est beaucoup plus solide — mais guère moins chère — que la toile de fil. Malgré cet avantage pratique, la toile de fil sera toujours préférée des gens raffinés, parce qu'elle est d'un contact frais plus agréable que la toile de coton.

Les draps les plus simples sont ornés de festons, d'ourlets à jour, les draps élégants ont des enroulements de dentelles Renaissance ou de guipure, des volants de dentelle aux fuseaux, qui n'est plus qu'une marqueterie de dentelles incrustées dans un fond de linon, et ces rabat est monté par des points à jour sur le corps même du drap. On fait aussi de ces rabats mobiles qui se boutonnent au drap de façon inviolable: c'est une nouveauté commode. Il est assez pratique, en effet, de pouvoir changer le "retour", partie du drap qui se froisse le plus vite. Les beaux draps ornés d'un délicat travail de jour avec le chiffre sont sobres et élégants à la fois.

On a montré aussi, dans des toilettes modernes avec des enroulements de rubans passés dans de larges et hautes boutonnières festonnées à distance égale; deux longs flots à chaque coin complètent cet arrangement fort élégant, qui convient plutôt à des personnes souffrantes, obligées de garder le lit, que comme usage courant.

Le charmante garniture, c'est le retour du drap bordé d'un ourlet surmonté de jours et entouré entièrement d'un volant de batiste festonné en dents de loup; grand chiffon brodé au milieu.

Autre jolie combinaison: un vol de papillons en guipure incrustée dans la toile, et semée irrégulièrement au-dessus d'un large ourlet, orné d'une rivière argentée, j'ai vu moins ces draps ornés jusqu'à mi-hauteur de broderie, une telle ornementation comporte un grand luxe dans l'ensemble des choses de la vie, et je préfère à ce linge d'une décoration compliquée, une toile de plus belle qualité, un genre plus sobre et une façon plus simple. Quant aux draps "habillés", les entre-deux d'épaisse guipure, alternant avec des rangées de jours variés, ou les linge guirlandes au plumetis s'enroulant autour du grand chiffre, sont encore le meilleur choix à faire.

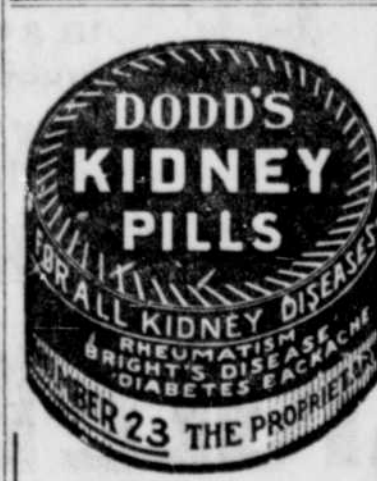
Disons qu'il faut avoir soin de revêtir l'oreiller d'une première housse en toile fine, destinée à faire un dessous à la taie d'oreiller pour la maintenir bien tendue. On ne met guère les transparents de couleur qui eurent une si grande vogue à certaine époque: le blanc est la note actuelle. Les taies d'oreiller sont toujours assorties aux draps: le milieu uni, afin de ne pas imprimer sur le visage le relief d'une broderie ou le dessin d'une dentelle. La garniture se porte toute entière sur l'encaudrement qui déborde largement: ourlets ajourés, volants, plissés, bandes de broderie, etc., rappelant l'ornementation des robes. Les chiffons se placent dans les angles comme les autres les écussons. Signifiaient enfilés les taies de traversin: c'est une longue enveloppe ronde, dans laquelle on glisse le traversin. Les deux extrémités sont serrées par un ruban qui passe en coulisse dans un carter et forme un gros nœud de chaque côté. Cet arrangement permet de ne pas enrouler les draps autour du traversin.

Suzanne CARON

LA PESTE

Il y en a eu 17 cas à Constantinople et 3 à Smyrne.

Constantinople, via Naples, lundi, 27.—(Presse Associée).—Il y a eu 17 cas de peste bubonique à Constantinople depuis le 4 octobre. Il y a aussi en trois cas de cette maladie à Smyrne.



FILULES DODD contre toutes les maladies du rein, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

"PARLEZ-VOUS ANGLAIS?" Bonne occasion d'apprendre l'anglais avec rapidité chez M. CHAUMET, professeur de langue française. Ecrite pour des compléments THE UNIVERSAL INSTITUTE (Dépt. 108) 355, rue St-Jacques, New-York.

Ni le peigne ni l'eau ne détruisent les pellicules

Le seul moyen sûr de se débarrasser des pellicules, c'est de les dissoudre, ensuite vous les détachez complètement. Pour cela, avec environ quatre onces d'arçon ou de safran, bouillie aromatisée de safran ou de safran, employez-en pour vous mouiller le scalp et frottez-le bien avec le bout des doigts.

Faites cela de soir, et le lendemain, la plus grande partie s'en va. La totalité de vos pellicules sera partie et trois ou quatre applications subséquentes les feront complètement dissoudre et en détruiront entièrement tout signe et le se trace, peu importe la quantité de pellicules que vous avez.

Vous remarquerez aussi que toute la démangeaison et toute l'irritation du cuir chevelu cessent et que vos cheveux seront abondants, lustrés, sains et doux, et par conséquent se sentiront bien mieux.

Vous pouvez avoir l'arçon liquide dans toutes les pharmacies. Il ne coûte pas cher et il se trouve partout de faire cela.

PLACEMENTS

NOUS OFFRONS LES OBLIGATIONS SUIVANTES:

\$85,000.00 PROVINCE DE QUEBEC

Echéance: Septembre 1932 5 1/2 %

Prix: 90.80 pour rapporter

\$25,000.00 CITE DE MONTREAL

Echéance: mai 1948 5 1/2 %

Prix: 85.69 pour rapporter

\$25,000.00 CITE DE MONTREAL

Echéance: novembre 1948 5 1/2 %

Prix: 85.59 pour rapporter

S'adresser à

La Corporation des Obligations Municipales Ltée

RENE DUPONT GERANT

124 rue St-Pierre

Tél. 6932 - QUEBEC

J.-W. SIMARD CORRESPONDANT

7 Place d'Armes

Tél. Main 4933 - MONTREAL

AVIS

COUPONS D'INTERETS DUS LE 1er NOVEMBRE 1919

J'encaisserai gratuitement vos coupons d'intérêts échus le 1er novembre 1919 et j'en transmettrai le plein montant qu'ils représentent à quiconque me fera parvenir leur coupons.

J.-A. FOURNIER Courtier en débetures

EDIFICE DU C.N.W., 83 RUE ST-PIERRE

Tél. Nos 4200-7050 - QUEBEC

24-25-27-28-29-30-31

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

QUARTIER MONTCALM

TERRIBLE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Cinq personnes blessées dans une collision par un brouillard épais en face de l'aqueduc — Arrestation d'un nommé Rodman-R. Blake

Lowell, Mass., 29. — Cinq personnes blessées, deux automobiles démolies, une troisième passablement endommagée, tel est le résultat de deux collisions d'automobiles, survenues dans la nuit de samedi à dimanche, sur la route dite "spendway", près de la station hydraulique.

A la suite de l'accident, Rodman-R. Blake, de East-Pepperell, a été arrêté sous l'accusation de conduire une automobile, étant sous l'influence de boissons alcooliques. Rodman qui conduisait sa machine Lenox, a frappé une automobile Cadillac, conduite par Albert-S. Howard, du bureau d'avocats Qua Howard-Rogers, de cette ville, et le deux machines furent abîmées. Mme C.-C. Sibley, qui se trouvait dans l'auto de M. Howard, souffrit d'une dislocation de la cheville et de blessures à une main. M. Sibley, qui accompagnait son épouse, a reçu une fracture du poignet et son épouse, Mme Howard, a éprouvé un violent choc nerveux.

Deux hommes, compagnons de Blake, furent lancés sur la chaussée. Ce sont Albert Walker, de East-Pepperell, qui a eu quatre côtes fracturées, et Stephen Dee, de Nashua, qui a été blessé à la figure et aux mains, par les éclats de verre du pare-brise.

L'ambulance fut immédiatement mandée pour secourir les blessés.

Entre temps, une troisième automobile s'avancait sur le théâtre de l'accident, et, dans le brouillard, frappa une automobile conduite par R.-F. Norwood, du No 41, avenue Dolphin, Winthrop, et endommagea les roues. Heureusement, que dans cette seconde collision, on n'a pas à ajouter le nom de nouvelles victimes. Cette machine était conduite par Omer Hibault, demeurant au No 6 avenue Wamsit. Ce dernier ne pouvait voir les deux machines venues en collision lors du premier accident, du fait que leurs lumières étaient éteintes et que le brouillard était intense.

M. et Mme Howard, ainsi que M. et Mme Sibley s'en revenaient à Lowell, de retour d'une fête d'anniversaire au Vesper Country Club, à Tyngsboro.

M. Howard, donnant sa version de l'accident dit qu'il vit la machine de Blake essayant de passer une machine et allant à grande vitesse. Le conducteur semblait avoir perdu le contrôle de sa machine, qui vint donner en pleine force sur l'avant de la sienne. Blake, quand on alla à son secours, sentait la boisson, au dire de M. Howard et il semblait tout étonné. Plus tard, le sergent Fraxey de la sûreté, trouva dans ses poches deux bouteilles de whiskey. Il fut arrêté tandis que ses compagnons furent conduits à l'hôpital des corporations. Le parti Howard fut transporté à l'hôpital général, où ils reçurent les soins que requéraient leur état.

Blake a été admis sous \$600 de caution.

A ST-ROCH

Répétition

Le chœur de l'orgue aura une importante répétition ce soir.

Pour les pauvres

Les membres de la conférence St-Bonaventure sont tous invités à la réunion qui aura lieu, ce soir.

Joli mariage

Hier matin, avait lieu le mariage de M. Ernest Tremblay, de St-Joseph, avec Mlle Péronille LePage, fille de M. Paul LePage.

Funérailles

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Villeneuve, ex-employé de l'Aréna.

Le défunt était le fils de Mme Vve L. Villeneuve de Charlebourg, frère de MM. Philias et Jules de Winnipeg, de Azarie et Albert, de Mmes veuve Eld. Bédard, Félix Davaud, J.-A. Savary, beau frère de M. Alex. Cloutier, Jon. Villeneuve, Joseph Verret, Mmes veuve J. Couture et veuve Adélaïde Cloutier.

"Sirop de Figues" Laxatif de l'Enfant

Voir la langue ! Chasser les poisons de l'estomac, du foie et de l'intestin.



En n'acceptant que le Sirop de Figues "Californie" — en cherchant le nom Californie sur la bouteille, vous êtes alors sûrs que votre enfant a le meilleur laxatif ou purgatif et le plus inoffensif pour l'estomac, le foie et l'intestin du petit. Les enfants en aiment son délicieux goût de fruit. Instruction au long sur chaque bouteille pour la dose à donner aux enfants. Faites-leur prendre sans crainte.

Mère ! Il faut dire "Californie".

ELLE SAUVE SES ENFANTS DE L'INCENDIE

Mme Mary Creamer, de Lowell, a sauvé ses trois enfants d'une chambre à coucher remplie de flammes — Il était temps

Lowell, Mass., 29. — Mme Mary Creamer, 370 rue Middlesex, vint de voir partir son mari, Russell Creamer, pour aller à son travail samedi matin alors elle se rendit à la chambre de ses trois enfants, âgés de 18 mois à 4 ans quand en ouvrant la porte elle fut presque suffoquée par la fumée. Elle les arracha du lit et les transporta chez une voisine. Heureusement, une fenêtre ouverte attirait la colonne de fumée à quelques pieds du lit où les enfants dormaient.

L'alarme fut donnée à l'avertisseur sur 219 et les pompiers purent sauver de destruction une partie de la maison et du mobilier et les malheureux voisins qui étaient menacés.

Le feu prit naissance dans la salle de bain, et on croit qu'il fut causé par un bout d'allumette jeté imprudemment.

Les dommages sont évalués à \$1000. La maison appartient à M. Isaac Bernstein, 347 rue Westford.

Mme Creamer, fit preuve d'une grande présence d'esprit en face du danger qui menaçait ses enfants.

Les prêtres de la cure entendront les confessions vendredi, veille de la Toussaint.

Retraite

Des centaines de dames de la St-Famille suivent les exercices de la retraite annuelle qui se terminera samedi prochain, jour de la Toussaint.

Le jour de la Toussaint à la messe de 6 hrs, il y aura communion générale pour les retraitantes.

Qu'on le pince

On nous prie d'attirer l'attention de la police sur les agissements d'un individu qui importune les filles sur le Boulevard Langelier.

Les enfants qui fréquentent les écoles se plaignent d'être en butte à ce triste personnage.

LES NOTRES DANS LA NOUV.- ANGLETERRE

Monsieur A.-J.-B. Cartier, jeune avocat de Lowell, est candidat au poste d'auditeur de l'Etat — Une belle assemblée

Lowell, Mass., 29. — La candidature de M. A.-J.-B. Cartier, jeune avocat franco-américain à la charge d'auditeur de l'Etat reçoit de jour en jour de nouvelles adhésions.

Il y a eu, ici, une enthousiaste assemblée en sa faveur.

Bien que l'assemblée ait été peu annoncée et malgré une température maussade, un bon nombre d'lecteurs s'étaient rendus.

M. Joseph Harvey présida l'assemblée. Après quelques paroles de bienvenue à l'auditoire, il présenta les orateurs, MM. F.-X. Larivière, de Worcester, Mass., M. Joseph-E. Venne de Leominster, Mass., et le candidat M. Cartier.

M. Larivière est un vétéran de la grande guerre. Il traversa en France dès le début de la participation de l'armée des Etats-Unis. Il discute la situation politique assez longuement, apprit surtout assez longuement d'être des représentants et des fonctionnaires qui ne sont pas nationalistes à notre foi et à notre loyauté si nous voulons conserver les institutions qui nous ont chères. Il se félicite d'avoir su parler français car c'est à sa connaissance de cette langue qu'il doit avoir été retiré des tranchées pour servir d'interprète et d'avoir été ainsi moins exposé aux balles de l'ennemi.

M. Joseph-E. Venne, l'orateur suivant est un ancien Lowellien qui fit honneur à nos compatriotes dans le commerce. Il traite le sujet au point de vue de l'expérience. Il blâme les agents de police d'avoir fait la grève mais il rappelle la part de responsabilité du commissaire Curtis et du gouverneur Coolidge qui se montrèrent d'une raideur d'autocrates sans prévoir les conséquences immédiates de la grève.

Il parle de la carrière de M. Long, candidat démocrate et cite quelques raisons qui militent en faveur de son élection au poste de gouverneur. Il fait un vibrant appel à l'esprit de justice et de patriotisme de nos compatriotes en faveur de l'avocat Cartier comme State Auditor.

M. Cartier vient d'entrer dans la

*alle et il est présenté immédiatement à l'auditoire qui le salue pas de vifs applaudissements.

Il est heureux de rencontrer ses compatriotes de Lowell. Il parle de notre avancement politique, social et commercial.

Il parle des causes qui empêchent les nôtres de s'élever aux positions auxquelles ils ont droit d'aspirer. La paresse, la jalousie, et l'esprit de parti causes signalées maintes et maintes fois, dit-il dans nos assemblées religieuses, lors de nos démonstrations patriotiques et dans nos réunions politiques mais qui existent encore et qu'il faut à tout prix faire disparaître.

Il brigue les suffrages non pas pour son gain personnel mais pour donner à notre élément la chance de s'affirmer de démontrer ses forces et de rappeler aux partis politiques que nous comptons pour quelque chose.

Il cite l'exemple de nos compatriotes du Rhode-Island qui s'occupent des positions enviables dans la finance, l'industrie et le commerce parce qu'ils ont su faire reconnaître le nombre et fournir aux nôtres l'occasion de prouver leur compétence dans le gouvernement municipal et de l'Etat en secourant leur patrie et en faisant trêve de jalousie et l'esprit de partie.

Il fut chaleureusement applaudi et la pléiade allèrent lui serrer la main avant qu'il quitte la salle.

LES RHUMES DEGENERENT SOUVENT EN UNE MALADIE PLUS GRAVE

N'attendez pas que votre rhume se change en grippe ou influenza. Prenez-vous tout de suite une boîte de tablettes "Dominion C. B. Q." une dose ou deux guérit le plus vilain rhume. C. B. Q. signifie "Caceras Bromide Quinine" bien combinés dans la proportion voulue, et préparés en petites tablettes recouvertes de chocolat, que l'on peut facilement avaler. Insistez pour avoir les "Dominion C. B. Q." (dans la boîte rouge). Gardez-les toujours dans votre poche ou votre bourse; si vous n'en avez pas besoin aujourd'hui, ce sera pour demain, peut-être. Soyez prêt. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, 11F

Pour Guérir votre Grippe, votre Toux, votre Névralgie, MAUX DE TÊTE, etc., employez les tablettes "DOMINION C. B. Q." dans la boîte rouge 25 sous.

TOUS CES CHAPEAUX MOINS VINGT-CINQ PAR CENT



Voici votre chance de vous procurer un élégant chapeau moyennant une économie des plus appréciables. Quoique la saison ne soit pas très avancée, nous avons pris tous ces charmants chapeaux, dont plusieurs sont le meilleur choix de notre assortiment d'automne, et nous les avons réduits de vingt-cinq pour cent. Nous faisons cette réduction généreuse afin de donner à un grand nombre de dames l'avantage de se payer le luxe d'un chapeau nouveau et fashionable à grande réduction. Comme nous prévoyons une vraie course, nous vous conseillons de hâter votre choix.

FORMES FANTAISIE pour dames, couverture en velours de soie noir, garnies avec pompon noir et ornement. Prix... \$10.00 moins 25% \$7.50

GRANDES FORMES TOMBANTES pour dames, couverture en velours de soie gris, garnies avec dentelle de soie et guirlandes de fleurs, doublure en soie rose. Prix... \$12.00 moins 25% \$9.00

FORME CANOTIER pour dames, couverture en velours rouge, doublure en soie bleu marine, garnie avec ornements en soie. Prix... \$19.50 moins 25% \$14.63

PETITE FORME TOQUE pour dames, couverture en velours bleu foncé, garnie avec ornement fantaisie. Prix... \$14.00 moins 25% \$10.50

PETITS CANOTIERS pour dames, couverture en velours noir, garnis avec bandeau en autruche noire. Prix... \$13.50 moins 25% \$10.13

FORMES TOQUES pour dames, couverture en velours bleu marine, garnies avec pompon en autruche. Prix... \$13.50 moins 25% \$10.13

GRAND CANOTIER pour dames, couverture en velours de soie noir, doublure en soie bleu Allée, garni avec bandeau en autruche noire et ornements noirs. Prix... \$17.50 moins 25% \$13.13

FORME TOQUE pour dames, couverture en peluche brune, garnie avec velours de couleur, fleurs et voile brun. Prix... \$16.50 moins 25% \$12.38

FORMES FANTAISIE pour dames, en castor gris, garnies avec pompon en autruche brune et gris. Prix... \$14.50 moins 25% \$10.88

GRANDE FORME TOMBANTE pour dames, calotte en peluche et rebord en écripe Georgeite beige et brun, garnie avec ornement en plume beige. Prix... \$28.00 moins 25% \$21.00

GRAND CANOTIER pour dames, couverture en velours de soie violet, garni avec grande autruche et ruban violet et argent. Prix... \$26.50 moins 25% \$19.88

GRAND TURBAN pour dames, couverture en velours de soie beige rebord en velours de soie marine, garni avec ornement en plume couleur marine. Prix... \$24.50 moins 25% \$18.38

GRANDE FORME TOMBANTE pour dames, couverture en velours de soie noir, garni avec large bandeau en autruche rose, doublure en soie rose, avec dentelle froncée. Prix... \$33.50 moins 25% \$25.13

FORME TOQUE pour dames, couverture en peluche noire, garnie avec pompon en autruche noire. Prix... \$35.00 moins 5% \$33.25

FORME TURBAN pour dames, couverture en peluche de velours beige, avec rebord en castor brun et beige, garnie avec plume d'autruche beige et brun. Prix... \$31.50 moins 25% \$23.63

PETITES FORMES pour dames, couverture en velours violet avec rebord en velours brun, garnies avec ailes fantaisie. Prix... \$20.00 moins 25% \$15.00

FORMES TURBAN pour dames, couverture en soie, avec rebord en castor gris, garnies avec plume d'autruche grise. Prix... \$25.00 moins 25% \$18.75

GRANDE FORME TAM O'SHANTER pour dames, en peluche de velours bleu Allée, garnie avec galon fantaisie noir et pendants. Prix... \$39.50 moins 25% \$29.63



Vente de Costumes avec reduction d'un tiers

Une occasion rarement égale se présente d'économiser plusieurs dollars sur le prix d'un nouveau costume d'hiver. Nous avons mis en vente une grande quantité des plus élégants costumes de la saison, partie que nous avons achetée d'un fabricant très en vue, la balance tirée de notre superbe assortiment. Ces costumes sont tout-à-fait dernier style et seront en vente AVEC ESCOMPTE DE TRENTE, TROIS ET UN TIERS PAR CENT, CE QUI VEUT DIRE ECONOMIE D'UN TIERS DU PRIX.

A cause de leurs bas prix, ces costumes ne seront ni retournables ni échangeables, et il nous faudra charger, le cas échéant, pour les retouches.

VENTE DE FLANELLETTE ET MARCHANDISES D'ETAPE

Flanellette blanche de bonne qualité, 25 pouces de large. Spécial, la verge... 24c
27 pouces, Spécial... 30c
29 pouces, Spécial... 32c

Flanellette à rayures bleues, roses, ou beiges, très jolis patrons, 27 pouces de large. Spécial, la verge... 25c
29 pouces de large. Spécial, la verge... 28c

Flanellette fantaisie, belles couleurs et patrons nouveaux, 27 pouces de large. Spécial, la verge... 35c
29 pouces de large. Spécial, la verge... 30c

Flanellette écarlate, très beau fini et pesante, dans toutes les nuances les plus nouvelles, largeur 28 pouces. Spécial, la verge... 49c

Coton non blanchi, bonne valeur et très beau fini, 34 pouces de large. Spécial, la verge... 20c
34 pouces de large. Régulier 25 cts. Spécial, la verge... 22c
34 pouces de large. Régulier 28 cts. Spécial, la verge... 25c

Coton à rouleaux, non blanchi, très bonne qualité et pesant, largeur 17 pouces. Spécial, la verge... 20c

Toile à rouleaux, très bonne qualité, rayée gris et blanc, largeur 15 pouces. Spécial, la verge... 38c

Toile à linge de vaisselle, non blanchie, bonne qualité pesante, largeur 24 pouces. Spécial, la verge... 45c

Serviettes de bain, blanches, très beau fini et bonne qualité pesante, avec frange, grandeur 20 x 55 pouces. Spécial... 55c

Serviettes de bain ourlées, même qualité que ci-dessus, grandeur 20 x 40 pouces. Spécial, la pièce... 60c
22 x 41 pouces. Spécial, la pièce... 70c
21 x 51 pouces. Spécial, la pièce... 85c

Serviettes de bain de couleur, beiges à rayure rouge, très bonne qualité et pesantes, avec frange, grandeur 18 x 39 pouces. Spécial... 50c

Economisez 25% à 40% Sur vos Papiers-Peints

Maintenant que tout le monde se prépare pour l'hiver, et se dispose à égayer son chez soi, nous avons décidé d'offrir aux ménagères de Québec l'occasion de se pourvoir de papiers peints ici tout en réalisant une économie sensible.

PAPIER-PEINT fond faon, avec rayures or, et patrons de fleurs blanches. Régulier, le rouleau, 20c. Prix réduit... 15c
Bordure assortie de 9 pouces.

PAPIER-PEINT, fond gris, avec rayures et fleurs Régulier, le rouleau, 11c. Prix réduit... 9c
Bordure assortie de 9 pouces.

PAPIER-PEINT, fond brun, avec patrons or. Régulier 22c. Pour... 16c
Bordure assortie de 9 pouces.

PAPIER-PEINT, fond brun, avec fleurs bleues. Régulier 10c. Pour... 8c
Bordure assortie de 9 pouces.

PAPIER-PEINT, fond blanc, avec rayures bleues et roses. Régulier 20c. Pour... 15c
Bordure assortie de 9 pouces.

Assurez-vous que c'est bien de la

WRIGLEYS

dans le paquet hermétiquement cacheté et à l'épreuve des impuretés. La réputation de la plus grande manufacture de gomme à mâcher au monde est votre garantie.



Hermétiquement
cachetée
Se conserve bien

La Saveur
Est Durable!

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL 157-173 RUE ST-JOSEPH

LE VRAI SURPLUS DE L'EXPOSITION

Il est de \$8,993.15 actuellement, mais si la ville accède à la demande de la commission, il s'élèvera à \$9,591.15 — Dépenses de \$31,912.21

A une séance de la Commission de l'Exposition de Québec tenue hier soir, un rapport a été soumis contenant le coût du travail permanent qui a été fait sur les Terrains de l'Exposition au cours du printemps et de l'été dernier, ainsi que le coût des réparations et de l'entretien des Terrains. Le coût total a été de \$31,912.21. Sur proposition de l'échevin Fiset, il a été décidé de laisser ce rapport sur la table jusqu'à la prochaine séance, afin que des explications détaillées concernant le travail accompli soient fournies à la Commission par l'ingénieur de la cité, M. Baillarge, et ses hommes.

Sur ce montant de \$31,912.21, une somme de \$13,451.83 a été dépensée pour le maintien et les réparations seulement, et cette somme avec \$3,722.87 pour la taxe des amusements et \$598.00 de licence au gouvernement provincial pour le Midway, réduit le surplus de \$26,745.85 (qui est le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires) à \$8,993.15.

Il est proposé, cependant, de demander à la ville de rembourser à la Commission, à moins les bénéfices de la taxe des amusements obtenus à l'Exposition, la somme de \$598.00 payée au gouvernement en licence. Ceci porterait le surplus tel qu'il est actuellement, à \$9,591.15.

Relativement à l'Exposition de 1920, M. Georges Morisset, le secrétaire, a déclaré qu'il était important que toute l'organisation de cette prochaine exposition soit complétée pour la fin du mois de juin. Ceci permettra aux terrains d'être mis en pleine opération durant l'été et la campagne de publicité et l'organisation d'excursions pourront être faites assez tôt pour attirer des foules innombrables à l'Exposition.

M. Morisset a informé la Commission que l'on est à préparer une nouvelle échelle de prix pour le village des exposants. Il a déclaré qu'un des exposants de Montréal lui a écrit lui disant que lors de la dernière exposition il a fait \$23,000 et qu'il reviendrait l'an prochain. Puis M. Morisset a donné lecture d'un rapport soumis par M. J.-O. R. de Chavigny concernant le prix des terrains réservés aux exposants et la nouvelle échelle de prix (il envoie) fera plus que doubler le revenu que faisait l'exposition d'après cette licence.

Sur une motion de l'échevin Gau-

POUR LES COQUETTES LA BEAUTE DU NEZ

De tous les attributs de la face, le nez est sans contredit celui qui se présente sous les aspects les plus fantaisistes, disons vite: les plus imparfaits. Juges-en vous-même: Voici les conditions de beauté exigées par les maîtres de l'art pour cet organe qui attire audacieusement tous les regards: le nez bien fait, réunissant l'harmonie de la forme, des proportions et des rapports, doit avoir une longueur égale à celle du front et présenter un léger enfoncement à sa racine; depuis son point de départ à son extrémité, il doit offrir une ligne droite. L'épine du nez, parallèle des deux côtés, doit être légèrement plus large dans son milieu. Le bout du nez, celui par lequel, suivant un méchant dicton, on est généralement conduit, ne doit être ni sec, ni charnu, et son contour ni trop large, ni trop étroit. Les ailes du nez doivent se dessiner avec une légère dépression agréable; enfin, vu de profil, le bas du nez doit paraître simplement le tiers de sa longueur totale.

La cloison du nez doit partager les fosses nasales en deux parties égales et les narines, exactement semblables, doivent être arrondies à la naissance, entrées au milieu et terminées en pointe.

Voilà la description très précise du nez par excellence, du nez qui ne se contente pas d'être absolument beau, mais qui indique, en plus, selon les savants, un caractère tout à fait distingué et un moral complètement excellent.

Mais pour un nez bien proportionné, bien harmonieux, un nez impeccable, combien de nez mal faits! Combien de trop grands, trop longs, trop gros, trop larges, trop charnus, trop épatés, trop carrés? Combien de trop petits, trop courts, trop minces, trop plats, trop grêles, trop pointus? Combien de nez pinçés et rabattus? Combien vagabondant, en dehors de la ligne droite, avec une épine trop convexe ou trop concave? Combien de nez trop étroits, trop serrés, trop étranges, trop larges, trop écharnées, trop ouvertes? Combien de nez crochus, tortus, bossus, en bec d'aigle, de perroquet? Combien de nez finissant en boule, de camards, de retroussés, d'enfoncés, de rognés? Combien de rouges, de bleus, de coupoirés, de rogneux, etc.? Je ne sais combien il me faudrait de lignes, si je m'avais de vous signaler toutes les variétés des nez, aussi je m'arrête, persuadée que j'ai au moins indiqué les principales.

Vous pensez bien que le nez est un organe des plus bavards et qui, plus est, des plus indiscrets. Ainsi le nez long et pointu indique la finesse; le nez gros et court, la simplicité; le nez mince, effilé, la roquerie; le nez épais, l'esprit lourd; le nez aquilin, l'orgueil, le courage, l'autorité; le nez rond, la bonté; le nez retroussé, l'inconscience; la nez épaté, la violence brutale; le nez tortueux de travers, un esprit pareil à eux. Les

FUNERAILLES DE MME EUG. PARENT

Samedi la 18 octobre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de Virginie Rousseau, âgée de 74 ans et trois mois, épouse de Eugène Parent, de St-Prospère, ses gendres, et Joseph Champagne, ses gendres, et J.-L. Parent, de St-Lodov. Alphonse Morin et Raymond Remy ses neveux, Honoré Morin, Joseph Morin, Arthur Morin, Hector Samson tous parents de la défunte.

On remarquait dans le cortège funèbre, MM. Albert Poulin, maire, A. Tardif, notaire, Dr Côté, Joseph Dumas, O. Dumas, Achille Remy, Alfred Roy, Maxime Gagnon, Philéas Morin, Ephrem Gilbert, Ed. Drapeau, X. Vaillancourt, André Woolledge, etc.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Le service fut chanté par M. Dulac, curé de la paroisse, ayant comme diacre M. Fortin, vicaire de St-Georges, et comme sous-diacre, M. Audet, vicaire de St-Côme. M. Lamontagne curé de St-Côme et M. Moreau vicaire de St-Georges dirent la messe aux autels latéraux.

M. le notaire Tardif était à l'orgue avec M. Georges Lafamme comme maître chanteur. M. Hector Samson chanta, "A la Mort", M. le notaire Tardif, "Jusque à Quand", M. O. Dumas, "O Christe". Les porteurs étaient, MM. Alyre Parent, Adolphe Parent, ses fils, MM. Johnny Remy et Joseph Lamontagne ses gendres, M. Irénée Parent, son fils, portait la croix. Conduisaient le deuil, M. Eugène

Mme Moïse Sauvé, Valleyfield, P. Q., à la quatrième boîte de Pilules Rouges

a eu l'espoir que les forces et la santé lui reviendraient.

Quand je me suis décidée de prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine j'étais si épuisée que je ne pouvais pas monter un escalier. Si j'essayais de balayer, j'étais obligée de m'asseoir deux ou trois fois avant d'avoir fait le tour d'un appartement. Je toussais et je crachais du sang assez souvent. J'avais aussi une éruption et une démangeaison très souffrante. J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et à la quatrième boîte j'ai constaté que la vie me revenait et j'ai eu l'espoir que ma santé se rétablirait. En effet, je puis maintenant le meilleur remède à recommander aux femmes malades. — Mme Moïse Sauvé, Valleyfield, P. Q.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes, en boîtes de 50 pilules, jamais au cent. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal

Suzanne Caron

FOR HEADACHE AND NEURALGIA

ANTI-KAMNIA
K TABLETS
FOR ALL PAIN
ASK FOR K TABLETS

Affamé n'ose pas manger

Prenez "Diapésine Pape" et mangez de vos mets favoris sans crainte.

Vos vives vous reviennent! Vous avez l'estomac sur, acide, gazeux et vous vous sentez gonflé après avoir mangé ou vous avez des masses pesantes et indigestes qui vous causent douleur ou mal de tête, mais ne vous en faites pas. Voici de quoi vous soulager en le disant.

Ne restez pas à l'envers! Mangez une tablette de Diapésine Pape et tout de suite cessent l'indigestion, gaz, aigreur et tous les maux de l'estomac causés par l'acidité.

Les tablettes de Diapésine Pape sont l'article le plus sûr, le plus prompt pour soulager l'estomac. Ils sont très peu de chose à la pharmacie.

LE SECRET DE LA SANTE est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

Envoyez-moi deux plaques avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites. Agents sollicités, demandés partout.

CONNAISSEZ-VOUS LA CÉLÈBRE POTION ANTILAITÉUSE

Dr N. Alph. Sirois de Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q. Le plus grand nettoyeur et purificateur du corps et du sang canadien.

DEMANDEZ-LA EN VENTE PARTOUT! \$2.00 le paquet

Docteur N.-A. SIROIS 11 mai 1919

Envoyez-moi deux plaques avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites. Agents sollicités, demandés partout.

Envoyez-moi deux plaques avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites. Agents sollicités, demandés partout.

Manteaux en "HUDSON SEAL" Garnis de Fourrures Différentes DOUBLES DE SOIES EXQUISES

D'une coupe parfaite, ces manteaux sont taillés dans les peaux au cuir le plus souple dont la fourrure est très fournie, et sont garnis de collets et poignets très larges en Martre, Opossum gris ou Castor. Les doublures sont choisies avec goût et, naturellement, d'excellente qualité.

Nous vous conseillerions de venir voir ces superbes manteaux: vous les aimerez.

Holt, Rensfrew & Co. Limited

REMEDE pour L'HOMME ET LA FEMME

Nettoyer et débarrasser le corps et le sang de tous les poisons et impuretés y causant toutes sortes de désordres.

LE CANADA LUTTE POUR LA VICTOIRE

Quand le Canada s'est battu--il s'est battu pour gagner.

Nous voici maintenant pris dans une autre campagne.

L'Emprunt de la Victoire est une campagne pour recueillir de l'argent afin de payer les obligations que la guerre nous a imposées et pour garder le Canada prospère.

L'Emprunt de la Victoire 1919 exige de chacun de nous une vigoureuse poussée d'ensemble.

C'est là une question nationale qui intéresse tous les citoyens du Canada. Il s'agit du bien-être et de la prospérité du pays; aussi tout le monde doit-il mettre, sans exception aucune, l'épaule à la roue et pousser de toutes ses forces.

L'Emprunt de la Victoire 1919 est le dernier chapitre de l'histoire de la guerre au Canada--cet emprunt est nécessaire pour mener à

bon terme la plus glorieuse de nos entreprises.

Il est nécessaire pour continuer les affaires du pays--pour passer sans malaise de la période de la guerre à celle de la paix--et pour hâter les progrès de notre pays sur la grande route du commerce international et pour soutenir heureusement la concurrence des autres grandes nations.

Votre coopération personnelle s'impose.

Votre encouragement est d'importance vitale.

Il ne faut pas songer que les Canadiens--unis des années alors que les choses nous paraissaient au plus sombre--ne s'uniront pas, dans le même esprit de patriotisme, en vue de ce dernier grand effort de la guerre.

Montrons une fois de plus au monde que ce que le Canada entreprend le Canada l'accomplit.

ACHETONS DES BONS DE LA VICTOIRE

Chaque dollar dépense au Canada

Cet espace est fourni à la campagne de l'Emprunt de la Victoire 1919 par la

QUEBEC RAILWAY, LIGHT, HEAT & POWER CO., LTD. QUEBEC

DES CHIFFRES SUR L'EFFORT AMERICAIN

D'une forte brochure de 150 pages intitulée "Statistical Summary of the War with Germany", ornée de nombreuses illustrations et de suggestifs diagrammes, nous extrayons quelques renseignements intéressants sur l'effort américain dans la lutte contre l'Allemagne.

A l'époque de l'armistice le corps expéditionnaire des Etats-Unis comprenait 2,086,000 hommes, dont 1,390,000 avaient été au feu. Sur le total de deux millions, le chiffre des pertes s'élevait à 350,000 se décomposant comme suit: Tués ou morts des suites de leurs blessures: 50,000. Blessés: 240,000. Morts de maladie: 60,000.

Le problème du transport à travers l'Atlantique a été résolu en fait avec quelle maestria par les Américains: Les débarquements se firent par moitié en Angleterre et par moitié en France, un minime contingent ayant pris terre en Italie. Du million d'hommes qui touchèrent en Angleterre, 544,000, soit plus de 50%, débarquèrent à Liverpool. Vient ensuite Londres, 62,000. Southampton, 57,000. Glasgow, 45,000. Les ports de la Clyde, 21,000 et enfin Manchester, 4,000. Falmouth et Plymouth, chacun 1,000.

En France, ce fut Brest qui reçut de beaucoup le plus fort contingent: 734,000 sur un million d'hommes débarqués. Vient ensuite Saint-Nazaire, avec 200,000. Bordeaux-Las-Pallies, avec 54,000. Le Havre avec 13,000, et enfin Marseille avec un millier seulement.

Signalons à ce propos que vers le milieu de 1918, on alla jusqu'à faire franchir l'Atlantique à 305,000 hommes en un seul mois. Ce record de l'aller fut pourtant battu au retour, lorsque 333,000 soldats, venant des fronts français et italiens furent rapatriés en trente jours.

D'après les statistiques, 49 p.c. des soldats franchirent l'Atlantique à bord des vaisseaux anglais, 45 p.c. sur des navires américains, 3 et 2 p.c. respectivement à bord de vapeurs italiens et français et 1 p.c. sur navires russes au service de l'Angleterre.

On employa une véritable flotte de cargo-boats, presque exclusivement américains (au total 2,600,000 tonnes). Les cargo-boats américains effectuèrent, en moyenne, un voyage aller et retour tous les soixante jours, et les transports, tous les trente-cinq jours. Le plus grand des navires en service fut le transport "Leviathan" (précédemment le paquebot "Vanderbilt") de la compagnie Hamburg-Amérique, qui débarqua en France 12,000 hommes, l'équivalent d'une division allemande tous les mois, lors que le mouvement des troupes atteignit son maximum. Les transports les plus rapides furent incontestablement les paquebots "Great Northern" et "Northern Pacific", qui accomplirent plusieurs fois le voyage complet en dix-neuf jours, embarquant et débarquant des troupes à l'aller comme au retour.

Il fallut pour mener à bien sans encombre les opérations pacifiques de débarquement, compliquées on le sait d'énormes transports d'approvisionnement, de marchandises et de matériel de toute sorte—construire des quais, établir des voies ferrées, édifier des docks et des magasins. Ainsi, le génie américain construisit en France 83 quais d'embarquement dans les ports de mer, et de par le pays 1538 milles de voies ferrées, tant larges qu'étroites. Le corps des signaux installa des lignes téléphoniques correspondant au total de 100,000 milles. Les constructions militaires aux Etats-Unis coûtèrent le double du prix de constructions du canal de Panama, et celles que les troupes américaines entreprirent en France ne leur furent guère inférieures.

Au moment de l'armistice 42 divisions américaines (effectif: 28,000 hommes dont 1,000 officiers) se trouvaient en Europe, 12 étaient sous les armes dans les camps régionaux des Etats-Unis, où, dans l'espace de quelques mois, on avait construit des baraquements capables de loger 1,800,000 hommes de troupes, et quatre autres étaient en voie de formation. L'état-major général comptait porter l'effectif du corps expéditionnaire à 80 divisions avant le mois de juillet 1919, et à 100 divisions antérieurement au 1er janvier 1920.

La brochure se termine par le chapitre des dépenses, qui atteignent à total de 110 milliards, soit l'équivalent de ce que le gouvernement a coûté de 1791 à 1917. S'imaginait-on que ce chiffre représentait ces chiffres, véritablement formidables? Colonel V. H.

STATISTIQUES VITALES A THETFORD

Des chiffres très intéressants sur la population de la ville minière de l'Est — Le nombre de catholiques, de protestants — Le nombre de sujets étrangers

Thetford-Mines, 29. — Voici des statistiques fort intéressantes rendues publiques dernièrement sur les races et les religions qui se partagent notre population: Population totale: 6712; catholiques, 6574; protestants, 108; Canadiens-français, 6470; Anglais, 190; Anglais catholiques, 82; Français protestants, 101; Français protestants, 17; Arméniens, 17; Juifs, 20; Grecs, 5; Autrichiens, 5; Espagnols, 10; Chinois, 5; nombre de familles, 1278; familles catholiques, 1240; familles protestantes, 28; communautaires catholiques, 5029; non communautaires, 1545.

As point de vue de l'éducation nous avons le collège, où enseignent 12 frères de la Doctrine Chrétienne et 5 instituteurs laïques, avec 550 élèves externes; le convent, avec 16 religieuses institutrices, des Soeurs de la Charité, avec 27 pensionnaires et 244 demi ou quart pensionnaires; un externat avec 27 institutrices laïques et 318 élèves; des écoles élémentaires 3 dans la ville, 1 au village d'Amiante, au 1er rang, au 2e rang, aux 3e, 4e, 7e, 8e, 9e et 10e rangs, soit 9 écoles avec environ 225 élèves. En somme, environ 1,500 enfants dans les écoles de la paroisse et en dehors.

A ST-SAUVEUR

Funérailles. Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Frs Côté, malheureuse victime de l'accident relaté par les journaux ces jours derniers.

On remarqua de nombreux parents et amis.

Distingué visiteur. Nous aurons, dimanche prochain, l'insigne honneur de recevoir, dans notre église, l'un des plus illustres fils de l'Eglise catholique, le cardinal Mercier, l'intrépide défenseur de la Belgique envahie et persécutée par le barbare, mais toujours vivante, grâce au dévouement et à la vaillance de son clergé et de ses hommes d'Etat.

Toute invitation de s'y rendre serait superflue. Tous nos hommes et jeunes gens seront là pour témoigner par leur présence de leur respect et leur admiration pour le noble défenseur des droits de l'humanité.

Son Eminence sera reçue à son entrée dans notre paroisse, au boulevard Langelier, aux sons de la fanfare Lamblotte, et escortée jusqu'à l'église par les Chasseurs de Salaberry et la foule.

A l'église, hommes et jeunes gens seuls seront admis.

PROTECTION DU GIBIER ET DU POISSON

On constate cette année que le gibier est moins abondant, cela étant probablement dû à certains massacres qui se seraient perpétrés au cours des hivers derniers.

Il est possible qu'à la prochaine session provinciale des amendements importants soient apportés à la loi générale de chasse et de pêche, comportant une protection plus efficace de quelques races de gibier.

Le gros gibier est moins abondant cette année, que les années précédentes, d'après les rapports reçus par les officiers. Certains massacres qui se seraient perpétrés au cours des hivers derniers par des trappeurs du district seraient la cause de cette diminution de gibier.

On remarque qu'il y a très peu de perdrix dans les grands bois. Ainsi la saison terminée ce gibier sera presque exterminé. Cependant il y a plus de lièvre que l'année dernière.

Pour ce qui concerne la pêche, elle n'a pas été aussi abondante que les années précédentes, par suite du fait que les rivières et les lacs ont été très hauts pendant la période de la saison.

ON REFUSERA UN SIEGE AU REP. BERGER

Washington, 29. — Un comité spécial de la Chambre des représentants a recommandé hier de refuser à Victor Berger, le socialiste de Milwaukee, un siège à la Chambre des représentants. Cet homme est accusé d'avoir violé l'acte d'espionnage, le représentant Rosenberg, républicain de l'Illinois a demandé que l'on retire cette décision.

ENFANT VICTIME D'UN ACCIDENT

Providence, R. I., 29. — George Grames, enfant de 6 ans, fils de James Grames du No 28 rue Carpenter a été tué par une automobile devant la demeure de ses parents hier. Il a eu le crâne fracturé et l'on croit qu'il avait aussi le cou cassé.

L'enfant fut frappé par le camion automobile de Auguste Charles, du No 265 Broadway. Les témoins affirment que l'auto allait à une "bonne" vitesse au moment de l'accident.

EN RELISANT LES VIEILLES PAGES

Le livre de Ginevra qui comprend les Menus Secrets du Bonheur, Simples Récits et Impressions et Souvenirs se vend 50 sous au "Soleil" et dans les bonnes librairies, 55 sous par la poste. 16 j.n.o.

FUNERAILLES DE MONSIEUR FERD. DROUIN

Hier matin ont eu lieu les funérailles imposantes de M. F. Drouin, rentier, à l'église St-Malo. Une foule nombreuse de parents et d'amis avaient tenu à témoigner l'estime qu'ils portaient au défunt en assistant à ses funérailles. M. Drouin était bien connu. C'était un homme de bien, énergique, fervent chrétien. Il a supporté avec une résignation toute chrétienne la maladie qui l'a emporté dans la tombe. Il sera regretté des pauvres pour qui il était un grand bienfaiteur. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse incommensurable, une fille Mme Johnny Ran-court, trois frères, MM. Pierre, Joseph et Antoine Drouin et une sœur, Mme Max Laroche.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Pierre et Joseph Drouin, M. Johnny Ran-court, son gendre, Max Laroche, et Louis Châtin, ses beaux-frères; Joseph Laroche, Pierre Drouin, Adolphe Laroche, Joseph Laroche, Ernest Maroux, Joseph Allain, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait MM. Joseph Lachance, Edouard Germain, T. Lemieux, J.-B. Pouliot, La Pelletier, Joseph Lemay, Art. Couture, Ph. Prunet et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Les porteurs étaient: Johnny Ran-court, Nazaire Bois, Joseph Barbeau, Ovide Dorval, Wilbrod Breault et Eugène Zlot.

A l'orgue un chœur puissant a rendu la messe des Morts. L'orgue était touché par M. Téléphore Verret, intendant des solis: M. L. Fortin, "O Salutaris"; L. Drouin: "Agnus Dei, passant"; A. Cantin, "Miserere mei".

La messe fut chantée par M. l'abbé Henri Laberge assisté des abbés Valère Pouliot et Israël Laroche comme diacre et sous-diacre.

A la famille en deuil, le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

LA DEPORTATION DES ANARCHISTES DU BRÉSIL

Rio de Janeiro, 24. — Onze anarchistes ont été transportés hier récemment de São Paulo, et trois de ces derniers furent déportés hier. Il est annoncé que les autres seront expulsés du Brésil la semaine prochaine.

IL FAUT PAYER LES EMPLOYES

(De notre correspondant) Ottawa, 28. — Le comité parlementaire du sénat sur le bill de la reclassification des fonctionnaires publics fera son rapport final aujourd'hui ou demain. Parmi les derniers témoins entendus étaient MM. Horton, rapporteur des débats depuis 40 ans et McCallum professeur universitaire, qui ont fait une critique sévère du présent système. Si le gouvernement ne paie de meilleurs traitements, disent-ils, le service public ne comptera bientôt plus que des médiocrités et ne sera pas au niveau de la pire maison de commerce.

IL BOUCLE LA BOUCLE 624 FOIS

Madrid, Espagne, 28. — Alfred Flammal, aviateur français, a bouclé la boucle 624 fois dans une seule envolée avec un aéroplane militaire, ici hier. Le record précédent était de 300 fois. Flammal est resté deux heures à l'air. Il descendit parce que son réservoir à essence coulait.

PRURIT ET FEU DES BOUTONS

Le visage défiguré. Le Savon et l'Onguent Cuticura la guérissent.

"Des petits boutons rouges et des têtes noires me perçait la peau au point que j'en étais tout défiguré. Certains de ces boutons s'envenimaient tandis que d'autres s'écaillaient, et par endroits les boutons se changeaient en pustules, ce qui me démaillait et me cuisait terriblement."

"Après avoir vu une annonce de Cuticura j'essayai ces préparations qui firent cesser le prurit et le feu, puis quatre pains de Savon et trois boîtes d'Onguent suffirent pour me guérir."

(Signé) Mlle V. A. Hayne, Stormont, N.E., 26 dec. 18.

Le Tri-Tollette Cuticura, comprenant le Savon, l'Onguent et le Talc, favorisent la santé, le confort et la pureté de la peau et on s'en sert aux fins de la toilette de chaque jour. Pour avoir échantillon gratuit de chacun par la poste, adressez "Cuticura, Dept. A, Boston, E.-U. A." En vente partout.

NOUS EN APPELONS A VOTRE JUGEMENT

Quand vous aurez considéré les prix de la liste que nous donnons ici, vous ne pouvez faire autrement que d'admettre que nous offrons les plus bas prix du marché.

Reste la qualité de la marchandise que nous ne pouvons démontrer comme il faut; c'est pourquoi nous vous invitons de venir vérifier si nos paroles méritent d'être écoutées.

Vous serez contents de nous !

BOTTINES

Dans toutes les familles la chaussure est un besoin indispensable, c'est une marchandise qui se renouvelle souvent, la température, les saisons, la circonstance obligent de rechercher le confort ou l'élégant.

VENEZ NOUS VOIR



LISEZ-MOI CA !!!

BOTTINES

BOTTINES en veau box calf, solide en cuir pour hommes \$6 pour \$4.49

BOTTINES en veau velours 7 à 10 pour hommes. Régulier \$7.00 pour \$5.49

BOTTINES ACAJOU semelles à l'huile, 7 à 10 pour hommes, \$8.00 pour \$6.49

BOTTINES en VEAU brun ou acajou, semelles Neolin, 7 à 10 pour hommes. Spécial \$5.49

BOTTINES en VEAU trépointe Goodyear boutonnées 7 à 10 pour hommes \$7.00 pour \$4.95

BOTTINES en VEAU velours. Valeur de \$9.00 pour hommes \$7.69

BOTTINES en BOX CALF semelle Neolin pour l'automne, 7 à 10 pour hommes, \$8.00 pour \$6.49

BOTTINES en VEAU noir, semelles huilées, talons caoutchouc, \$8.00 pour \$6.49

BOTTINES ACAJOU semelles huilées \$6.49

CLAQUES

Toutes les formes avec ou sans palette quelques-unes doublées en laine, grandeur pour hommes. Spécial \$9.95

CLAQUES pour dames, talons haut ou talons bas, \$1.00 à \$1.25 pour \$59c

CLAQUES pour enfants, 3, 3 1-2, 4, 4 1-2, 5, \$29c

GUETRES

GUETRES noires, 7 boutons, 3 à 7 pour dames, \$1.25 pour \$69c

GUETRES bordées en cuir, 10 boutons, 3 à 7 pour dames, \$2.50 pour \$1.19

GUETRES lavables, grises, brunes, taupe, chambray ou blanc, 10 boutons pour dames \$3.00 pour \$1.75

GUETRES blanches, 10 boutons \$3.00 pour \$1.69

GUETRES en corduroy, bleu, rouge, blanc, drab, brun, 1 à 4 \$89c

POUR DAMES

BOTTINES en KID noir, tige haute, talon haut, \$8.50 pour \$6.45

BOTTINES ACAJOU doublées en laine, semelles Neolin, \$8.00 pour \$5.95

BOTTINES noires ou brunes, tige haute de couleur, talons hauts \$7.00 pour \$3.95

POUR FILLETES

BOTTINES en BOX CALF, tige haute 11 à 1. \$4.50 pour \$3.49

BOTTINES en VEAU acajou, semelles Neolin 11 à 2 \$5.50 pour \$4.29

BOTTINES en VEAU noir, semelles Neolin, 11 à 2, \$5.50 pour \$4.29

POUR GARÇONS

BOTTINES en BOX KIP, formes rondes 3, 4, 5, \$3.50 pour \$2.69

BOTTINES en VEAU noir, semelles Neolin, 1 à 5 \$4.00 pour \$4.49

BOTTINES ACAJOU semelles Neolin, 1 à 5, \$6.00 pour \$4.69

10 d'escompte sur les prix réguliers.

MYRAND & POULIOT
LIMITEE
ST-ROCH QUEBEC

SECRETS de BEAUTE !



Tout le monde sait où elle prend sa beauté, sa jeunesse, sa santé de sa peau, l'incarnat de ses joues, parce qu'il est apparemment chose n'est pas due aux cosmétiques, aux peintures ni aux poudres. Mais la vraie beauté de la femme découle de la bonne santé, et cette bonne santé est un secret de femme.

La santé vient du bon organisme physique et de la humeur, d'une digestion active. Pour avoir le système exempt de douleurs et de souffrances il s'agit de prendre une préparation connue depuis plus de cinquante ans comme le meilleur tonique nerveux de "température" pour les femmes—c'est-à-dire la Prescription Favorite du Dr. Pierce, qu'on peut avoir sous forme de liquide ou de tablettes dans n'importe quelle pharmacie, ou envoyer 10c. à l'Hôtel des Invalides du Dr. Pierce, Buffalo, N.Y.

Il est important de se nettoyer le canal intestinal. Prenez de l'huile de ricin ou choisissez une pilule végétale. Une telle pilule se compose de pomme de jalap, converties en minuscules pastilles recouvertes de sucre et qu'on peut se procurer sous le nom de Pastilles Plaisantes du Dr. Pierce chez le premier pharmacien venu.

Le Magasin de l'Homme
Toujours en Avant Depuis 1890
MERCERIE CHAPELLERIE CONFECTION
DE HAUTE QUALITE
N.E. Papillon
406 RUE ST-JEAN
77-79

Comment la surface à friction diminue les dépenses de fabrication
Pour un grand nombre de machinistes, lorsqu'il s'agit de relier une machine à l'arbre de transmission, une courroie n'est qu'une courroie, pourvu qu'elle soit de la bonne dimension.
Il n'est pas tenu compte de l'efficacité du travail, ni des dépenses. Les machinistes ne s'arrêtent pas à penser que la courroie a été faite dans un but particulier.
Pendant plus de cinquante ans, nous avons résolu les problèmes se rattachant aux systèmes et aux courroies de transmission. Nous avons perfectionné un certain composé à friction pour notre courroie de transmission et à moins que vous et vos employés ne profitiez de nos connaissances et de notre expérience, nos efforts pour vous aider à réduire vos frais de fabrication seront perdus jusqu'à un certain point.
La courroie Dominion à friction
N'est pas recouverte d'une préparation—d'une surface à friction—c'est une courroie entièrement saturée de caoutchouc à friction. Elle a donc sur la poulie une prise qui élimine tout gaspillage de force motrice, même lorsqu'elle est amincie par l'usage.
Nos ingénieurs vous indiqueront gratuitement, et avec plaisir, de quelle manière la surface à friction vous aidera à réduire vos frais de fabrication.
Faites part de vos soucis, en fait de transmission, à notre succursale la plus proche.
Succursales
Halifax St. John
Quebec
Montreal
Ottawa
Toronto
Hamilton
London
Kitchener
Fort-William
Winnipeg
Brandon
Regina
Saskatoon
Edmonton
Calgary
Lethbridge
Vancouver
North-Bay
Victoria
Fabricants de Boyes, paquets, et articles en caoutchouc Dominion pour l'industrie et des besoins domestiques. Bénéficiaires pour tous les usages.

A LEVIS

Note personnelle

M. et Mme Ernest Samson, qui ont passé une partie de l'été à Bien-ville, chez leur fille Mme Vve A.-E. Demers, sont retournés à leur domicile, à Cleveland, Ohio.

Appel d'ambulance

L'ambulance de M. Laval Fortier a été appelée hier pour transporter à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Emile Caron, de St-Aubert, et M. Ferdinand Chouinard, de St-Jean-Port-Joli.

Deux appels des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés à deux reprises hier, mais heureusement que les deux fois les incendies ont été peu sérieux, vu que c'étaient des feux de cheminée. Le premier appel fut à 5 h. 30, hier après-midi, à la résidence de M. Vachon, à Hadlow, près du pont de police No 3. Le second appel fut à la maison appartenant à M. G.-S. Marceau, située à la correspondance des tramways, à Bien-ville. Les pompiers descendirent à 7 h. 30, hier soir.

Les Sœurs d'Afrique et la journée d'un livre

La journée d'un livre organisée hier par un groupe de dames charitables de Lévis, en faveur des Révères Sœurs Missionnaires d'Afrique, rue Fraser, à Lévis, a été un véritable succès. Toutes les maisons d'affaires de Lévis se sont faites un devoir et un honneur de faire parvenir au Monastère quantité de denrées non périssables. Il en a été ainsi d'un grand nombre de bijoux de Lévis. Les Révères Sœurs se sont déclarées des plus satisfaites et ne savent trop comment exprimer leur reconnaissance à la population de Lévis.

Les organisatrices de la journée d'un livre nous informent que tout ce dont les Révères Sœurs auraient encore besoin d'été du bois. Elle pourront passer l'hiver maintenant sans souffrir, comme la chose est arrivée l'hiver dernier. On nous dit que l'hiver dernier ces pauvres missionnaires ont manqué de chauffage et ont souffert du froid.

Euchre ce soir pour l'Hôtel-Dieu

C'est ce soir que sera donné dans l'école des Frères Maristes, avenue Bégin, à 8 heures, un grand euchre. De beaux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants. Les recettes de cette partie de cartes seront pour payer la lumière de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Conseil de ville de Lévis

Une séance du conseil a été tenue hier soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Noël Bellenau.

Les échevins présents étaient: MM. Ernest Roy, Horace Dussault, Jos.-K. Laflamme, P. Doyle et Nap.-J. Mercier.

Une séance de comité a été tenue avant la séance du conseil.

Un rapport de l'ingénieur de la cité

M. Hamel, ingénieur de la cité, a soumis son rapport, qui contient ce qui suit en résumé: "M. Madden a livré jusqu'à aujourd'hui à la ville 40,213 briques de toutes les couleurs et de toutes les formes qui ont été placées au nord de la bâtisse des pompes. Il en reste encore à recevoir.

Des permis de construction ont été donnés pendant les deux derniers mois pour \$3,245.00 en septembre et \$30,803.00 en octobre.

"J'ai ordonné que il y a quelques temps de la General Supply Co. of Canada 4 cylindres de chlore et la compagnie m'a dit qu'elle ne les enverrait que lorsque la cité lui aura payé le montant de \$642.98 qu'elle lui doit.

"La nouvelle pompe turbine a été

LE MEURTRE DE HALIFAX

Trois hommes sont accusés d'avoir tué Frank Genio

Halifax, 29.—En cour de police, hier, Vladimir Tomarelli, Roger Stevenson et Peter Kovadié ont comparu et ont été accusés du meurtre de Frank Genio, tué le 26 octobre. Les accusés n'ont pas plaidé et l'enquête préliminaire a été fixée à vendredi prochain.

Tomarelli est propriétaire du Café Roma, sur la rue Barrington. Genio est un tailleur italien et son corps a été trouvé sur la route Kempt par le policier du C. N. R., Purcell, samedi soir.

D'après ce qu'avaient déclaré Peter Kovadié et Roger Stevenson au détective Kennedy, Tomarelli n'était pas d'accord depuis quelque temps avec Genio, par suite de troubles domestiques. Dimanche soir Genio, Tomarelli Kovadié et Stevenson se sont réunis au Café Roma puis se sont rendus à une maison du Water Street. Stevenson est un chauffeur et avait un automobile dans lequel il a conduit le groupe à Fairview. A leur retour, dit la police, Tomarelli et Genio ont eu une dispute dans l'automobile et Stevenson arrêta près de la porte du cinématôme St-Jean. Tous sont sortis et il s'en suivit une querelle générale où, croit-on, Genio a reçu le coup fatal. Quand il est tombé sur le sol, les trois autres ont sauté dans l'auto et sont revenus en ville.

Un nouveau garage en construction

M. J.-L. Blondeau, informé par le conseil qu'il construisait un garage sur la rue St-Georges et demande de déplacer une borne-fontaine. Il demande l'installation du système d'aqueduc et d'égouts.

La circulation des voitures sur le Pont de Québec

M. V. Bergeron, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Romuald, adresse au conseil une résolution passée le 18 octobre demandant une autorité maîtresse du Pont de Québec, l'ouverture de ce pont à la circulation des voitures le plus tôt possible.

Il demande exemption de taxes

M. A. Shienka, demande de nouveau au conseil de l'exemption de taxes pour sa nouvelle manufacture de jouets et articles en bois. Il fait remarquer qu'il emploie 50 personnes et qu'il a commencé l'an prochain il emploiera 75 à 80 personnes et les salaires se chiffrent à environ \$50,000 pour 1920. Il dit avoir fait des dépenses considérables pour s'organiser et n'avait demandé aucun bonus, mais simplement une exemption de taxes.

nettoyée et réparée le 20 octobre et depuis cette pompe fonctionne beaucoup mieux.

"J'ai examiné les rues comprises dans la section 8 du quartier St-Laurent pour ce qui concerne l'enlèvement de la neige. D'après les informations qui m'ont été fournies et les mesurément approximatifs que j'ai fait il y aurait les longueurs des rues suivantes à entretenir: Partie-ouest de la rue St-Georges jusqu'au pont vis-à-vis chez Gravel... 3000 pieds Chemin St-Nicolas... 2500 " Dans le village Hadlow... 600 " Total... 6100 pieds

"Le contrat pour le pavage permanent de nos rues n'a pas encore été signé. J'ai eu une entrevue avec l'entrepreneur.

"Il m'a fait remarquer que des changements importants avaient été apportés, depuis que le contrat avait été accordé, dans la position de la voie ferrée dans certaines rues où le pavage doit se faire et qu'il lui serait difficile d'exécuter le travail aux mêmes conditions. M. Gosselin se serait disposé à rencontrer le conseil et lui donner les raisons pour lesquelles il croit préférable de demander de nouvelles soumissions.

"Comme vous le savez, pendant cet été, nous avons eu à souffrir du bouleversement des principales rues de la ville pour les travaux de réparations de la voie ferrée et sur la rue St-Georges, les travaux d'aqueduc n'ont pas été de nature à rendre ce chemin plaisant aux véhicules.

Il réclame pour bris d'auto

M. J.-A. Gagné, de Lévis, réclame \$21.60 pour bris de son auto, au pied de la côte Davidson, le 12 octobre.

Un compte de \$642.98

La General Supply Co. of Canada, Ltd, informe le conseil que si elle n'est pas payée d'ici 10 jours pour le montant de \$642.98, dû pour le chlore, ce compte sera mis entre les mains de son avocat.

La perception des licences

M. Ferdinand Martineau fait rapport au conseil qu'il a perçu en licences, du 11 au 18 octobre \$143.25 et du 18 au 25 octobre, \$20.00.

La ville a gain de cause

M. Alphonse Bernier, informe le conseil que dans la cause de Guy vs la cité de Lévis, l'honorable Dorian a rendu jugement le 17 octobre en faveur de la cité; l'action du demandeur au montant de \$325.00 a été renvoyée avec frais et dépens.

La ville a des intérêts à rencontrer

M. Narcisse Belleau, trésorier, informe le conseil que le 1er novembre prochain, la cité aura à rencontrer des intérêts et à racheter des débiteurs au montant de \$1,617.00 sur l'emprunt de 1901 et \$4,095.00 sur l'emprunt de \$140,000.00 (1916), ce dernier montant au compte du département de l'aqueduc.

Un hydran au collège de Lévis

Le comité a décidé de faire installer une borne-fontaine sur le terrain du collège de Lévis, vu que cela sera une sûreté, au cas d'incendie dans cette partie de la cité. Le coût de l'installation de cet hydran sera payé par les autorités du collège.

Le conseil procède ensuite à sa séance régulière.

Un projet adressé à la ville

M. Adjutor Roy, au nom de M. Jean-Nérée Fournier, de Lévis, adresse au conseil un projet à l'effet qu'il a fait construire un trottoir en béton et que la Lévis County Ry a élevé ses rails au-dessus du niveau de la rue, qu'ainsi l'accès et la sortie de chez lui est dangereux et de plus cette élévation des rails est cause que les eaux venant du chemin se déversent sur sa propriété et causent des dommages. M. Fournier avertit le conseil qu'il tient la cité de Lévis et la Lévis County Ry responsables de tous les dommages subis et qu'il subira à l'avenir.

Elle accepte cet offre

M. Laetare Roy, informe le conseil que Mme J.-A. Cusson, a décidé d'accepter le montant de \$25 offert par la ville pour dommages subis à sa propriété, à la suite d'inondation.

Le coût des boîtes à billets de théâtre

M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu de la province, informe le conseil que les boîtes à billets de théâtre valent \$20.94 chacune et réclame ce montant à la cité de Lévis pour celle qu'elle possède.

Ces 3 règlements sont approuvés.

M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, dit au conseil qu'il a pû au lieutenant-gouverneur au conseil, par arrêté ministériel, date du 25 octobre, d'approuver les règlements Nos 210, 211 et 212.

Un nouveau garage en construction

M. J.-L. Blondeau, informé par le conseil qu'il construisait un garage sur la rue St-Georges et demande de déplacer une borne-fontaine. Il demande l'installation du système d'aqueduc et d'égouts.

La circulation des voitures sur le Pont de Québec

M. V. Bergeron, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Romuald, adresse au conseil une résolution passée le 18 octobre demandant une autorité maîtresse du Pont de Québec, l'ouverture de ce pont à la circulation des voitures le plus tôt possible.

Il demande exemption de taxes

M. A. Shienka, demande de nouveau au conseil de l'exemption de taxes pour sa nouvelle manufacture de jouets et articles en bois. Il fait remarquer qu'il emploie 50 personnes et qu'il a commencé l'an prochain il emploiera 75 à 80 personnes et les salaires se chiffrent à environ \$50,000 pour 1920. Il dit avoir fait des dépenses considérables pour s'organiser et n'avait demandé aucun bonus, mais simplement une exemption de taxes.

Une action de \$85.65 contre la ville

La ville a reçu de M. Onésime Roy, de St-Romuald, une action au montant de \$85.65, pour bris de son auto, le 5 août dernier sur la rue Ste-Catherine, à Lévis. MM. Penland, Gravel et Thomson sont les procureurs de M. Roy.

La vente de la bâtisse de la banque de Montréal

Il est proposé par M. l'échevin Jos.-K. Laflamme, appuyé par M. l'échevin Nap.-J. Mercier que la bâtisse occupée par la banque de Montréal, MM. Lemieux & Frère, et M. P. Robitaille, soit vendue à l'enchère publique, le 1er décembre 1919, à l'hôtel de ville, à 10 heures a.m. La mise à prix sera d'au moins \$35,000 payable comptant. La vente sera faite par M. L.-J.-A. Demers, enchéreur.

M. Doyle est maire suppléant

Il a été proposé par M. l'échevin J.-K. Laflamme, appuyé par M. l'échevin Nap.-J. Mercier, que M. l'échevin P. Doyle, soit nommé maire suppléant pour les prochains 3 mois.

Le trésorier pourra disposer

Il est proposé par M. l'échevin Ernest Roy, appuyé par M. l'échevin J.-K. Laflamme que le trésorier soit autorisé à disposer pour le compte du département de l'aqueduc d'une somme de \$4,000 provenant d'un remboursement pour payer une partie du montant dû pour intérêts et amortissement sur débiteurs échus le 1er novembre prochain, tel que mentionné dans son rapport en date du 25 octobre 1919.

Les taxes municipales de la cité du Grand-Tronc

M. le maire fait rapport au conseil qu'il a reçu de M. J.-D. Reid d'Ottawa, un télégramme, en date du 27 octobre, lui disant que le Grand-Tronc ne demandera pas exemption de taxes municipales.

La séance est ensuite levée et ajournée au 11 novembre prochain, avec une séance de comité général le 4 novembre prochain.

A ST-ROMUALD

Euchre, demain soir

Ne pas oublier l'euchre qui aura lieu demain soir à la salle du collège, au profit d'un de nos clubs athlétiques. Nos sportsmen méritent de l'encouragement afin de les aider à faire revivre le sport qui n'est plus ce qu'il était il y a quelques années. Donc en foule, demain soir, allons gagner un beau prix.

Le club de tennis

Les membres de ce club sont priés d'assister à une assemblée du club qui aura lieu ce soir à 8 h. 30 à la banque Royale.

Feu dame Ovide Leclerc

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Ovide Leclerc, née Nadine, des suites d'une opération chirurgicale. Elle est décédée lundi et la dépouille mortelle a été transportée hier dans la famille de la défunte. Les funérailles auront lieu demain.

A la famille si cruellement éprouvée "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

On n'ira pas plus loin

On nous apprend que le pavage de la rue Commerciale sera arrêté vu la saison avancée et que l'on n'ira pas plus loin que chez M. Tremblay, pour cet automne.



Comment vous embellir les cheveux

Dix minutes de traitement chez soi fait des merveilles, arrête le chute des cheveux, les pellicules, rend les cheveux doux, brillants, lustrés et légers.

Mieux que tous les soldants toniques à cheveux au monde, telle est une simple recette domestique à la mode, temps passé et consistant en Bay Rum ordinaire, Lavone (de Composé) et d'un peu de Créaline de Menthol. Ces trois ingrédients mélangés en quelques gouttes à la main font des merveilles sur tous les types de cheveux. Essayez cela un soir, vous serez émerveillés.

Procurez-vous chez votre pharmacien 2 oz de Lavone, 5 oz de Bay Rum et 1/2 drachme de Créaline de Menthol. Faites dissoudre les cristaux dans le Bay Rum et versez dans une bouteille de 8 oz. Ajoutez alors la Lavone, agitez bien et laissez reposer une heure avant de vous en servir. Appliquez-en en passant un peu sur un linge mouillé. Laissez ensuite ce linge sur les cheveux, ne portant pas plus d'une petite mèche à la fois, ce qui débarrassera les cheveux et le cuir chevelu de la poussière, saleté et excès d'huile et rend les cheveux délicieusement souples, légers et légers. Pour arrêter le chute de cheveux et les faire repousser de nouveau, frottez-les vivement le cuir chevelu avec cette lotion à l'aide du bout des doigts ou avec une brosse moyennement raide. Appliquez-en soir et matin. Quelques jours d'emploi et vous ne pourrez pas trouver un seul cheveu qui tombe.

La lotion sera versée dans une bouteille de 8 oz. Ajoutez alors la Lavone, agitez bien et laissez reposer une heure avant de vous en servir. Appliquez-en en passant un peu sur un linge mouillé. Laissez ensuite ce linge sur les cheveux, ne portant pas plus d'une petite mèche à la fois, ce qui débarrassera les cheveux et le cuir chevelu de la poussière, saleté et excès d'huile et rend les cheveux délicieusement souples, légers et légers. Pour arrêter le chute de cheveux et les faire repousser de nouveau, frottez-les vivement le cuir chevelu avec cette lotion à l'aide du bout des doigts ou avec une brosse moyennement raide. Appliquez-en soir et matin. Quelques jours d'emploi et vous ne pourrez pas trouver un seul cheveu qui tombe.

Ces 3 règlements sont approuvés.

M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, dit au conseil qu'il a pû au lieutenant-gouverneur au conseil, par arrêté ministériel, date du 25 octobre, d'approuver les règlements Nos 210, 211 et 212.

Un nouveau garage en construction

M. J.-L. Blondeau, informé par le conseil qu'il construisait un garage sur la rue St-Georges et demande de déplacer une borne-fontaine. Il demande l'installation du système d'aqueduc et d'égouts.

La circulation des voitures sur le Pont de Québec

M. V. Bergeron, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Romuald, adresse au conseil une résolution passée le 18 octobre demandant une autorité maîtresse du Pont de Québec, l'ouverture de ce pont à la circulation des voitures le plus tôt possible.

Il demande exemption de taxes

M. A. Shienka, demande de nouveau au conseil de l'exemption de taxes pour sa nouvelle manufacture de jouets et articles en bois. Il fait remarquer qu'il emploie 50 personnes et qu'il a commencé l'an prochain il emploiera 75 à 80 personnes et les salaires se chiffrent à environ \$50,000 pour 1920. Il dit avoir fait des dépenses considérables pour s'organiser et n'avait demandé aucun bonus, mais simplement une exemption de taxes.

Comment vous embellir les cheveux

Dix minutes de traitement chez soi fait des merveilles, arrête le chute des cheveux, les pellicules, rend les cheveux doux, brillants, lustrés et légers.

CONDAMNÉE POUR MEURTRE

Leland, Mich., 29.—Mme Stanislaw Lipchinski, accusée du meurtre de la Sœur Mary John, une religieuse fétichiste, a été condamnée pour meurtre au premier degré par le jury en cour de circuit ici aujourd'hui.

Ce meurtre a été commis il y a 12 ans à Leland.

UN BANQUIER TUE A COUPS DE REVOLVER

Beaver Falls, Pennsylvanie, 29.—Vincent Sakarida, directeur de la banque du département d'Etat, a été tué instantanément, et son frère, mortellement blessé, par quatre cambrioleurs qui pénétrèrent dans la banque hier après midi. Un des voleurs a été blessé. Tous se sont enfuis dans une automobile.

EXPORTATIONS DE CUIR

New-York, 29.—Les rapports du bureau des statistiques font voir que, depuis l'armistice, la quantité et la valeur du cuir exporté au Royaume-Uni ont énormément augmenté. Pour les huit mois finissant le 31 août, les exportations américaines de cuir divers pays se sont élevées à \$139,700,000, dont \$57,700,000 pour la Grande-Bretagne.

CONDAMNÉ A SEPT ANS DE PRISON

Salem, 29.—Imbrian Hassan a été trouvé coupable d'homicide au jourd'hui pour avoir tué son frère, A. Hassan. Suleman Hassan, un neveu de ces hommes, a été acquitté. Imbrian Hassan a été condamné au pénitencier pour une période de 5 à 7 ans. Ali Hassan a été tué le 28 octobre, 1918 dans une bagarre qui eut lieu dans un café.

EVEQUE ACCUSE D'INSOUSSION

Winnipeg, 29.—Les accusations portées contre Mgr Budka n'ont pu être prouvées lorsque ce prélat a comparu hier devant le juge Patterson. L'accusation a été changée en celle d'avoir manqué de se rassembler après s'être inscrit comme étranger. L'avocat du prélat déclare que le registraire avait permis à Mgr Budka de voyager par tout le Canada.

Achetez des Obligations de la Victoire Par l'entremise des Banques Par Versements

LES banques canadiennes faciliteront à tous les Canadiens, hommes et femmes, l'achat de toutes les Obligations de la Victoire qu'ils seront capables de payer en dix mois.

Le Ministre des Finances a conclu des arrangements avec les gérants des banques dans tout le Canada pour qu'ils vous accordent leur coopération afin de vous permettre d'acheter toutes les Obligations de la Victoire que vous serez en mesure de payer par versements.

Il n'est pas nécessaire que vous soyez un client de la banque pour acheter des obligations payables suivant le plan de versements—il est accessible à tout le monde.

Placez en Obligations de la Victoire tout l'argent que vous pourrez vous procurer—puis allez à la banque et achetez suivant le plan de versements toutes les Obligations de la Victoire que vous serez capable de payer dans les dix mois qui vont suivre.

D'après ce plan, vous payez un montant de dix pour cent de votre souscription le ou avant le 15 novembre et dix pour cent par mois jusqu'au 16 août 1920, alors que vous recevrez votre obligation. L'intérêt que vous avez à payer à la banque se trouve compensé par l'intérêt que vous toucherez sur vos Obligations de la Victoire.

Toute succursale de banque conservera sans frais pendant un an dans ses voutes de sûreté, les obligations des petits épargnants.

Achetez toutes les Obligations de la Victoire que vous pourrez payer comptant—achetez-en d'autres, ensuite, suivant le Plan de Versements. Les banques vous aideront.

Crédits aux Patrons—Les banques ont décidé de prêter aux patrons les fonds nécessaires pour couvrir les souscriptions de leurs employés—le taux d'intérêt devant être le même que le revenu des obligations—5½%—les prêts devant être faits pour 90% du montant souscrit—et remboursés par versements mensuels. Les banques à l'unanimité ont convenu que ces prêts n'affecteront pas les montants de crédit alloués pour d'autres fins.

Avances aux Souscripteurs—Les banques ont également convenu d'accorder des crédits raisonnables aux souscripteurs à l'Emprunt, au taux de 5½% par an, pour des prêts remboursables en un an. Le prêt ainsi consenti sera de 90% du montant de la souscription.

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire.

NON TRANSFERABLE

CONVENTION AU SUJET DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1919

Obligation de l'Emprunt de la Victoire de \$100 à 5½% émise par

(nom de la banque)

(succursale)

(nom de l'acheteur)

D'après les termes stipulés au verso de cette carte

Cette carte est à l'usage des banques seulement. Les paiements doivent être inscrits ci-dessous lorsque l'on achète.

Echéance	Montant dû	Reçu par	Date de paiement	Reliquat dû
Re souscrivant	\$10.00			
Déc. 15, 1919	10.00			\$90.00
Jan. 15, 1920	10.00			80.00
Fév. 15, 1920	10.00			70.00
Mars 15, 1920	10.00			60.00
Avril 15, 1920	10.00			50.00
Mai 15, 1920	10.00			40.00
Juin 15, 1920	10.00			30.00
Juil. 15, 1920	10.00			20.00
Août 15, 1920	10.00			10.00
Montant total	\$90.00			

Montant des paiements... \$90.00

Coupons de crédit de l'Etat... \$2.50

Montant de l'intérêt de la banque... \$2.50

Total... \$95.00

Heures de banque, 10 a.m. à 3 p.m. Le samedi 9 h. 30 à midi.

Paiements par versements, \$10 comptant et \$10 par mois.

Feu Melle Héloïse Caron

C'est avec regret que nous avons appris ce matin la mort de Mlle Héloïse Caron, très avantageusement connue dans notre ville. Mlle Caron est décédée à l'hôpital général après une longue maladie soufflée avec patience et résignation. Mlle Caron qui avait atteint l'âge vénérable de 86, appartenait à l'une des familles les plus distinguées de la race canadienne-française. Elle était en effet la fille de feu l'honorable René-Edmond Caron, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et la sœur de sir Adolphe Caron qui a joué un rôle important dans la politique canadienne.

A part un grand nombre d'amis, Mlle Caron laisse pour pleurer sa mort plusieurs parents. Elle était la sœur de lady Fitzpatrick, épouse du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de Mlle Azarine Caron, de Sœur Ste-Josephine de l'Hôpital-Général et du Révérend Père Arthur de l'Ordre des Rédempteurs. Elle était aussi la sœur de feu Mlle J.-T. Taché.

Les funérailles auront lieu à la chapelle de l'Hôpital-Général, vendredi matin à neuf heures et de là au cimetière Belmont.

A lady Fitzpatrick, et à la famille en deuil, le "Soleil" offre l'expression sincère de ses sympathies.

Concert Trudel-Gonthier

Un auditoire nombreux et distingué s'est rendu hier soir à la salle Loyola pour assister au concert donné par monsieur Edmond Trudel, pianiste, et Mlle Blanche Gonthier de Montréal.

Le public québécois avait déjà eu l'avantage d'entendre ces deux distingués artistes, et il a pu encore apprécier leurs talents.

Mlle Gonthier, venue de Montréal pour le concert d'hier soir, possède une magnifique voix de soprano lyrique, qu'elle manie avec beaucoup de souplesse et de facilité. Révèle de madame Béatrice Lapalme, la grande cantatrice qui tout Québec a déjà admirée, Mlle Gonthier a fait preuve non seulement d'un beau talent naturel, allié à une extraordinaire culture vocale, mais elle a aussi captivé son auditoire par sa parfaite diction et le charme de sa personnalité.

Le programme d'hier soir comportait beaucoup de difficultés, et certains morceaux étaient d'une exécution difficile. Mlle Gonthier a cependant rendu tous ces airs avec beaucoup de souplesse et d'habileté, et a su avec une égale aisance rendre à merveille, les diverses chansons de son répertoire. La ballade russe, Hal-Luli de Coquart, la chanson hindoue, la cloche, le chant du Myrtil, etc., ont été rendus avec beaucoup d'inspiration, et ont valu à Mlle Gonthier de frénétiques applaudissements.

Quant à monsieur Trudel qui est un de nos musiciens canadiens-français les plus talentueux, il a présenté hier soir devant un auditoire qui connaissait ses capacités et ses succès précédents. On s'attendait donc à beaucoup de lui, et il est parvenu à ajouter que personne n'a été déçu.

M. Trudel, actuellement maître de chapelle à St-Sauveur, a contribué aux succès de plusieurs concerts de charité à Québec et a complété ses études musicales à Paris, sous la direction de Félix Poudran et d'Alfred Casella. Il a exécuté hier soir, un programme très difficile et a mérité les applaudissements que l'auditoire n'a pas manqué de lui accorder.

De concert avec Mlle Gonthier, il a donc donné un charmant régal hier soir, et nous espérons que nous aurons bientôt l'occasion de l'applaudir encore.

Disparu



Le jeune PAUL-EMILE BERNIER, de Stadacona, disparu. (Voir à la page 13)

Dans le monde

On annonce pour le 4 de novembre, le mariage de Mlle Yvonne Labrecque, fille de Alfred Labrecque, de Lévis, avec M. Emile Cusman, fils de John Cusman, de la Nouvelle-Écosse.

LE TRAMWAY ST-ROMUALD

La commission des utilités publiques va inspecter ses voies.

La commission des services d'utilité publique est allée, ce matin, à St-Romuald, faire une inspection de la partie de la voie de l'électrique, en face de l'hôtel de ville, pour juger si les plaintes de la municipalité sont bien fondées.

On sait que la municipalité s'oppose à la manière dont les rails sont posés, prétendant que sur cette partie ils sont trop élevés par rapport au pavage du chemin.

La commission décidera ensuite si la voie doit être baissée et qui devra payer les frais.

Paris, 29.—Les acteurs et les employés à la comédie française, qui ont été dernièrement organisés en union, se sont définitivement placés sous la protection de la loi de 1884, qui a trait aux organisations ouvrières.

INDUSTRIE NOUVELLE POUR LEVIS

La Dominion Corset Company va installer une succursale-manufacture sur la rive sud

CENTAINES D'OUVRIERES EMPLOYEES

Nous apprenons que la Dominion Corset Mfg Co., de cette ville, a décidé d'établir une succursale à Lévis. Les propriétaires de cette importante manufacture viennent de louer de M. Harry-Paquette, directeur-gérant de la Cie de Lévis, le troisième étage de l'ancien poste de police, Côte du Passage, pour y installer des machines à coudre. La compagnie emploiera pour commencer une trentaine de personnes, la plupart des jeunes filles, et espère d'ici une couple d'années employer 400 à 500 personnes.

La raison pour laquelle la Dominion Corset ouvre une succursale à Lévis, est qu'elle ne peut se procurer que difficilement à Québec la main-d'œuvre dont elle a besoin. Ce sera là une belle occasion pour les jeunes filles de Lévis et des paroisses environnantes de pouvoir gagner de l'argent sans avoir à être dans l'obligation d'aller à Québec.

Comme on le voit le réveil des industries commence à se faire sentir depuis quelque temps à Lévis et il est à espérer que ce n'est là que le commencement.

LEVIS FERA INSTALLER UN FILTRE

Le Conseil Supérieur d'Hygiène a de nouveau avéré le conseil de Lévis de commencer la construction de ce filtre sinon des procédures judiciaires seront prises—Lévis a jusqu'au 15 avril prochain pour commencer

Le conseil de Lévis qui jusqu'à n'a rien fait pour se rendre à l'ordonnance du conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec, concernant la construction d'un usine de filtration, a de nouveau reçu un ordre hier de soumettre au conseil supérieur les plans de cette usine au plus tard le premier janvier prochain, de commencer l'exécution des travaux le plus tard le 15 avril 1920 et de terminer ces travaux le plus tard le 15 septembre 1920, sinon le conseil supérieur se verra dans l'obligation et la nécessité de prendre les procédures judiciaires prévues par la loi.

M. Elzéar Pelletier, à cet égard, directeur du conseil supérieur a transmis au conseil de Lévis la résolution passée le 9 octobre par le comité exécutif.

Le comité exécutif du conseil supérieur d'hygiène, après avoir pris connaissance de la délibération du conseil municipal de Lévis, a pris assemblée du 26 août 1919, délibération par laquelle, s'appuyant sur le témoignage des médecins de Lévis, il a déclaré ne pas reconnaître la nécessité de la construction d'un usine de filtration exigée par l'ordonnance du conseil supérieur d'hygiène, à la date du 25 juin dernier, a adopté la résolution suivante :

« Qu'en conséquence, la cité de Lévis soit avertie qu'à moins qu'elle soumette au conseil supérieur d'hygiène les plans de l'usine de filtration le ou avant le premier janvier 1920, commence l'exécution des travaux le ou avant le 15 avril 1920 et les termine pour le 15 septembre 1920, le conseil supérieur se verra dans la nécessité de prendre les procédures judiciaires prévues par la loi. »

(Signé) Joseph-A. Beaudry, Secrétaire directeur

Le conseil de Lévis n'a pris aucun décision hier soir sur cette question, mais a référé la chose au comité de santé.

DES EMEUTES

2 tués et 10 blessés au cours d'une manifestation nationaliste à Alexandrie, Egypte

Alexandrie, Egypte, 29.—Deux émeutes ont été tués et dix autres blessés, au cours d'une manifestation nationaliste vendredi dernier. Vingt-cinq policiers ont reçu des blessures plus ou moins graves. Le trouble a commencé lorsque la police a tenté de supprimer une manifestation paisible. La foule et la police se sont servies de bâtons, de pierres, de briques et de bottes.

L'arrivée du gouverneur d'Alexandrie a restauré l'ordre pendant un certain temps. Puis deux camions automobiles ont amené des troupes sur la scène et des coups de feu ont été tirés sur la foule.

Samedi le trouble a recommencé, mais l'on ne rapporte rien de grave. Des cris de « Nous ne voulons pas de la Commission Milner » ont interrompu des musiciens qui jouaient le « God Save The King » aux joutes publiques, vendredi, ce qui a déclenché le signal d'une manifestation nationaliste. Le trouble a été supprimé par les autorités qui ont opéré l'arrestation de certain nombre d'individus. Il a été annoncé à Londres, il y a quelque temps que le gouvernement étudiait l'envoi en Egypte d'une commission dirigée par le vicomte Milner, secrétaire des colonies, afin de constater quels étaient les changements nécessaires dans la constitution du protectorat.

Toronto, Ont., 29.—Dans un champ trempé de boue, qui a été adossé aux deux clubs, le M. A. A. A. a défait les Argonauts dans une partie de rugby interprovinciale, samedi après-midi, par un score de 12 à 6.

On peut voir sur cette vignette le portrait des membres de quatre générations dans une famille canadienne-française de la Saskatchewan—De droite à gauche: Mme Vre Jos. Lemieux, 65 ans; Mme Georges Walter, 25 ans; Mlle Alice Walter, 5 ans; Mme Arthur Verreault, 45 ans.

La raison pour laquelle la Dominion Corset ouvre une succursale à Lévis, est qu'elle ne peut se procurer que difficilement à Québec la main-d'œuvre dont elle a besoin. Ce sera là une belle occasion pour les jeunes filles de Lévis et des paroisses environnantes de pouvoir gagner de l'argent sans avoir à être dans l'obligation d'aller à Québec.

LA HAUSSE DU PRIX DU LAIT

Comme "Le Soleil" l'annonçait il y a déjà près de deux semaines, les laitiers de Québec décrètent une hausse considérable dans les prix du lait—16 cents la pinte

Comme "Le Soleil" a été le premier journal à l'annoncer, il y a deux semaines, le prix du lait à Québec se vendra 16 centimes, la pinte au lieu de 14 centimes, à partir du 1er novembre, d'après une décision unanime prise par les laitiers, à une assemblée hier soir.

On rapporte qu'une vingtaine de laitiers seulement assisteront à cette assemblée.

Comme l'année dernière, les laitiers ont déclaré qu'il leur était impossible de continuer à vendre leur lait au prix actuel et que s'ils ne pouvaient obtenir un prix raisonnable, ils seraient obligés de renoncer à leur commerce.

On se rappelle que lorsque cette menace fut faite, l'année dernière, un comité fut chargé d'étudier la question et décida que 14 centimes la pinte était un prix juste et raisonnable pour les deux parties.

Comme question de fait c'était la coutume de permettre une légère avance dans le prix du lait, à la saison d'hiver, avance qui était retranchée au printemps, quand les vaches allaient en pâturage.

Cependant au cours de l'été, cette année, les laitiers n'ont fait aucune réduction des prix d'hiver et personne ne fit objection. Et maintenant avec le bénéfice de prix plus élevés pendant l'été alors que la production de lait, de la main-d'œuvre, des vaches à l'étable, d'ouvrage et des bouteilles hausse sans cesse. Ainsi une vache à lait qui coûtait \$100 avant la guerre, coûtait maintenant \$300 et plus.

À la cour de l'assemblée d'hier soir, les laitiers ont fait l'élection de leurs officiers qui sont les suivants: Président—P.-E. Faucher. Vice-président—A. Turgeon. Secrétaire—E. Jumeau. Trésorier—J. Cloutier. L'exécutif—MM. E. Leclair, O. Gingras, O. Robitaille, A. Parent, Jos. Sanfou et X. Villeneuve.

L'ECLAIRAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Une plainte est logée devant la commission des utilités publiques

La commission des services d'utilité publique a reçu, ce matin une plainte de M. J.-A. Roy, du Cap-de-la-Madeleine contre le service d'éclairage électrique.

Cette cause est sur le rôle pour prochain terme de la commission.

LES MINEURS

John-L. Lewis déclare que la grève doit éclater au jour fixé—Miseurs du gouvernement

Indianapolis, 29.—Les chefs des mineurs organisés d'Amérique se préparent à la grève pour une convention qui doit avoir lieu aujourd'hui, entre le comité exécutif, les présidents de districts et le comité des salaires.

John-L. Lewis, président intérimaire de cette organisation est arrivé hier de sa résidence à Springfield, Illinois, et a déclaré: « D'après le président Wilson, nous n'avons plus besoin de la prohibition du temps de guerre. Nous n'avons plus besoin non plus de la convention de Washington du temps de guerre relative aux salaires. Par conséquent, nous résolvons la déclaration du président qui dit que la grève est illégale. »

M. Lewis tient à ce que la grève soit déclarée du jour et à l'heure fixés.

A une séance du cabinet, qui a duré deux heures, à Washington hier, a été décidée quelle mesure le cabinet va prendre au cas où les mineurs, ignorant la demande du président Wilson de rester au travail, se mettraient en grève vendredi soir.

Le plan de campagne n'a pas été rendu public, mais le cabinet verra à la protection des droits publics.

Halifax, N.-S., 27.—Le Dalhousie a défait les Wanderers, samedi, dans la troisième des séries des quatre parties, a déclaré que lorsque les deux individus auront purgé leur sentence, On demandera leur déportation.

Quatre générations



On peut voir sur cette vignette le portrait des membres de quatre générations dans une famille canadienne-française de la Saskatchewan—De droite à gauche: Mme Vre Jos. Lemieux, 65 ans; Mme Georges Walter, 25 ans; Mlle Alice Walter, 5 ans; Mme Arthur Verreault, 45 ans.

L'HERITAGE DE LOUIS BILODEAU

Une quantité incalculable de lettres a été reçue par le procureur de cette succession en Californie—Beaucoup de gens de notre province se croient les héritiers

(Dépêche spéciale au "Soleil") San Francisco, Californie, 29.—Il y a quelque temps je vous annonçai qu'un héritage avait été laissé ici par feu Louis Bilodeau et qu'on recherchait ses parents et héritiers dans la province de Québec.

Vous dire combien il est venu de lettres de familles portant le nom de Bilodeau, serait incroyable. Il n'y a encore rien de fait dans cette affaire d'héritage. Les procureurs entre les mains desquels a été laissé le règlement de cette succession vont étudier les origines de tous les Bilodeau qui ont écrit, puis feront savoir lequel, si tel existe, doit avoir l'héritage.

Les lettres ou autres documents qui viennent d'un peu tous les coins de la province de Québec concernant l'héritage de Louis Bilodeau, dédicé il y a quelque temps, sont remis au fur et à mesure au procureur du comté de Wilkes à Mendocino.

C'est lui qui est chargé de s'occuper des intérêts de la succession Bilodeau et les intéressés peuvent communiquer avec lui en adressant leur nom à M. D. A. Ukiak, Californie, U. S. A.

Noyé



M. JOSEPH DION, navigateur, de Saint-Laurent, I. O., noyé dans l'horrible naufrage de Beaumont, raconté lundi par "Le Soleil"

SEPT COURSES DES POMPIERS

Le fort vent d'hier soir a occasionné plusieurs menaces d'incendie.

Les pompiers de la brigade ont été fort occupés hier. Plusieurs alarmes furent données dans la soirée, et une des plus importantes fut celle du quartier Bellevue, pour éteindre un commencement d'incendie, chez M. Eugène Matte, 8 rue Murray, toutes les autres ne l'ont été que pour des feux de cheminée.

Nous donnons ici le nombre de chacune des boîtes avec l'heure à laquelle elles ont été sonnées.

A 3 h. 16 l'avertisseur 418; à 4 h. 43 l'avertisseur 519; à 5 h. 08 l'avertisseur 122; à 5 h. 10 l'avertisseur 121; à 5 h. 28 l'avertisseur 517; à 6 h. l'avertisseur 91; à 7 h. 31 l'avertisseur 49.

LE TRAFIC SUR LE PONT DE QUEBEC

Le rapport suivant donne une idée au travail sur le Pont de Québec et le nombre de wagons qui l'ont traversés du 16 au 22 octobre 1919.

De la station au Pont à Chaudière, il a passé 453 wagons chargés, du 16 au 22 octobre, 1919, contre 298 wagons du 16 au 22 octobre 1918.

De Chaudière Jet à la station du Pont, il a passé 275 wagons chargés, du 16 au 22 octobre 1919, contre 182 wagons du 16 au 22 octobre 1918.

Ces chiffres montrent une augmentation de 241 wagons chargés sur la période correspondante en 1918.

LE TELEPHONE DANS CHAMPLAIN

Une plainte est portée ce matin contre son service

Le Dr L.-R. Marchand, de St-Jovite, a déclaré que lorsqu'il a été nommé à la tête de la compagnie de téléphone de Champlain, il a été surpris de constater que le service de ce téléphone était très mauvais.

Le requérant demande que le service du central soit amélioré. La cause sera entendue prochainement.

LONG VOYAGE EN MOTOCYCLETTE

M. et Mme Gravelle font une randonnée aux Etats-Unis

M. et Mme Antonio Gravelle nous sont revenus sains et saufs après avoir fait le tour des Etats-Unis en motocyclette, passant par Boston, New-York, Portsmouth, Fall-River et autres villes américaines.

LE DISTRICT RURAL DE QUEBEC DONNE BEAUCOUP A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les nouvelles qui viennent des centres ruraux indiquent que l'on souscrit avec encore plus d'empressement que pour les emprunts précédents

LES EBOULEMENTS GAGNENT LEUR DRAPEAU

LES EBOULEMENTS ONT BIEN MERITE

"Nous devons saluer et féliciter les centres ruraux du district de Québec, parce que, cette année, pour l'emprunt de la Victoire, ils ont souscrit avec encore plus d'empressement et même plus fortement qu'ils le firent pour les autres emprunts précédents."

C'est là la déclaration qu'a faite ce matin à un reporter du "Soleil", monsieur J.-Arthur Larue, du bureau des organisateurs de l'emprunt du district de Québec.

Avez-vous quelque grosse souscription ce matin, demanda le journaliste?

—Oui, mais dans le moment, je ne puis vous donner de chiffres ou de détails. Nous avons reçu ce matin un courrier volumineux nous donnant des rapports des souscripteurs, un peu partout dans le district, mais ce courrier est tellement volumineux que nous n'avons pu le dépouiller entièrement encore.

UNE BASE NAVALE SUR LE FLEUVE PRES DE QUEBEC

Elle sera établie près de St-Augustin, soit à une quinzaine de milles de Québec

POUR EPROUVER LES NAVIRES BATIS ICI

D'après les renseignements que nous avons obtenus, une base navale sera établie très prochainement sur le fleuve un peu en haut de St-Augustin à 5 milles de Québec. Des ingénieurs civils sont allés ces jours derniers prendre des mesures pour cet effet sur terre et des marins en ont fait autant sur le fleuve.

Cette base sera établie pour permettre de faire l'essai des onze navires construits au chantier Davie, à Lauzon, pour le compte du gouvernement français, du gouvernement grec et autres. Ces différents pays exigent que les navires subissent toutes les épreuves nécessaires avant de les accepter.

Ces onze navires seront essayés les uns après les autres devant des représentants de ces pays et on verra si les machineries sont bien tel que spécifiées et si ces navires ont la vitesse voulue. Cette base servira ensuite pour tous les autres navires qui seront construits à Lauzon et à Québec.

ACTION CONTRE LA LAUZON ENGINEERING

Une action en réclamation de compensation a été prise, ce matin, par le bureau légal Morand & Savard au nom de la North American Insurance Co contre la Lauzon Engineering Co, pour un montant de \$1700.

C'est le résultat d'un accident dont Thomas Odesso employé de la Quinlan & Robertson fut victime, il y a quelque temps.

La compagnie défenderesse et la Quinlan & Robertson avaient un contrat pour un même bateau et il appert que des employés de la Lauzon Engineering qui travaillaient sur le pont du navire auraient échappé une barre de fer sur la tête de Odesso qui travaillait plus bas pour la Quinlan & Robertson Co.

La compagnie d'assurance paye et aujourd'hui elle veut se faire rembourser par la Lauzon Engineering qu'elle tient responsable.

Elections chez les E. E. G. F.

L'élection des candidats, chez les étudiants en génie forestier et arpentage, a eu lieu hier soir. M. Léo Lafrance, qui ne convoitait pas les honneurs du secrétariat, a donné sa démission lundi, laissant le champ libre à son adversaire M. Eug. Leseard. MM. Paul Lemay et René Savary ont eu fort à faire pour arriver l'un vice-président, l'autre assistant secrétaire. M. Maurice Toubert a fait une lutte acharnée à son adversaire M. René Savary, qui ne l'emporta que par une voix de majorité. Honneur aux vainqueurs!

Le nouveau comité se compose comme suit: MM. Arthur Nault, président (gauche); Paul Lemay, vice-président; Eugène Leseard, secrétaire (gauche); René Savary, ass. secrétaire; Arthur Massé, Alp. Landry, conseillers.

L'ancien comité était représenté par: MM. Eudore Racine, L. F. Alp. Boissonneault, L. F. conseillers; Alp. Landry, président; Eug. Leseard, vice-président; Arthur Massé, secrétaire; Martin Valiquet, ass. secrétaire.

En médecine, l'élection a lieu ces après-midi. On n'en prévoit pas beaucoup de résultat. Toutefois, la présidence, on dit que M. Delphis Myville, dont on popularité et l'expertise d'organisation sont connus chez tous les étudiants, va l'emporter sur son adversaire.

M. Amédée Caron, président des E. E. D., est en train de réaliser ses promesses. On voit que ce n'est pas des promesses d'élection!

De retour

Le Dr Montreuil est de retour de New-York où il a assisté au congrès du collège des chirurgiens américains.

En Europe



M. J.-B. CLOUTIER, B. S. A., qui va en France étudier les conditions du marché laitier.

L'EUROPE ET NOS PRODUITS DE LAITERIE

Le comptoir coopératif aidé du gouvernement provincial, service de l'agriculture, envoie un de ses conférenciers étudier les conditions européennes

M. J.-B. Cloutier, B. S. Agr., voyageur et conférencier du Comptoir Coopération, s'est embarqué ce matin à Montréal, à bord du "Granipian", pour se rendre à Paris.

Au cours de l'hiver M. Cloutier doit suivre les marchés d'Europe et voyager pour les intérêts de sa société. Il étudiera spécialement la coopération et l'organisation agricoles, sous toutes ses formes, dans les différents pays.

Nous félicitons hautement le Comptoir Coopération aidé du ministère de l'agriculture de leur intelligente initiative. "Préparer la jeunesse, c'est préparer l'avenir."

M. Cloutier est un diplômé d'Oka.

33 1-3 pour cent de réduction

Réduction sur tous nos costumes en magasin; choix étendu, fini et coupe extra. Venez voir nos valeurs et nos prix pour mieux apprécier cette occasion unique.

LA CIE BON-TON, 423 St-Joseph

Tel: 2315

DEPART DE M. LE CURE GODBOUT

Il s'est embarqué à New-York, samedi sur l'"Adriatic"

Après avoir été retardé à New-York par la grève des débardeurs, M. le curé Godbout, de la paroisse de St-François, est parti samedi à bord de l'"Adriatic", pour l'Europe.

Sur le même navire se sont embarqués plusieurs québécois en route vers l'Europe, entre autres Mme veuve J.-H. Jacques, M. et Mme W. Laframboise, Mlle Laframboise, etc.

AUX CHASSEURS SALABERRY

Les membres de cette garde sont priés d'être présents à l'exercice ce soir (mercredi) à 7 1/2 h. Cette réunion sera d'une très grande importance et les membres devront tous se faire un devoir d'être présents.

Par ordre, Le Commandant

Pommes d'hiver A VENDRE

Nos 1 et 2 et DOMESTIQUES les variétés que vous voudrez, \$4.00 le quart par quantité de char, f. a. b. points d'expédition. S'adresser à QUEBEC PRODUCE EXCHANGE 58 rue St-Pierre

Planche Mousseline

Planche en épinette d'un demi-pouce d'épaisseur, baguettes ou préparé en V.

O. CHALIFOUR Inc.

Marchands de bois QUEBEC

Manteaux à réduction

Nous continuerons pour quelques jours encore notre grande réduction sur nos manteaux d'automne et d'hiver. Venez voir ce que nous avons et nos prix et vous serez étonnés.

La Cie BONTON, 423 St-Joseph, tél. 2315.